apur

ÉTUDE

LES 16-25 ANS À PARIS

PORTRAIT SOCIAL ET DÉMOGRAPHIQUE

JUIN 2019

© Agnès Duret - Mairie de Paris

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
Étude réalisée par : **Lo Polly BEYNE, Marie MOLINIER**
Sous la direction de : **Émilie MOREAU**
Avec le concours de : **Marina RIBEIRO, Sandra ROGER**
Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS**
Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
Mise en page : **Apur**
www.apur.org

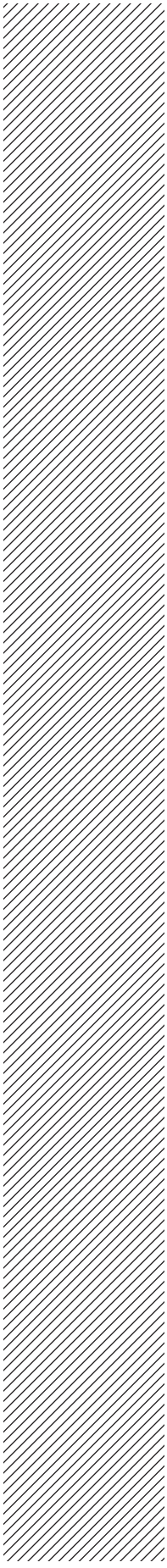

19P060201

Sommaire

INTRODUCTION 4

1. Une forte présence de jeunes à Paris 6
323 700 jeunes Parisien.ne.s âgé.e.s de 16 à 25 ans 6
Une diminution liée à un effet de génération 10
Les jeunes Parisien.ne.s âgé.e.s de 11 à 15 ans 12
Les projections démographiques en 2050 14

2. Paris, une ville qui attire les jeunes 16
La moitié des jeunes qui s'installent à Paris vient de province 18
Des départs de jeunes plus souvent confrontés à la précarité 19
Des flux quotidiens importants vers Paris pour les études, le travail et les loisirs 20
Le nombre de jeunes double à Paris en journée 22
Les équipements de la Ville de Paris et de la CAF de Paris 24

3. Des jeunes aux multiples profils 26
Les élèves et étudiant.e.s 26
Les jeunes actif.ve.s 30
Les jeunes en difficultés d'insertion 32
Les jeunes suivis par la Mission Locale de Paris 35
Les jeunes sans abri 36
Synthèse des profils : typologie de la jeunesse parisienne 37

4. Les conditions de vie des jeunes 40
Le logement 40
L'entrée dans la vie active 43
La mobilité des jeunes 44
L'engagement citoyen 48
Les jeunes des quartiers de la politique de la ville 50
Les loisirs 52

RÉFÉRENCES 55

INTRODUCTION

323 700 jeunes de 16 à 25 ans résident à Paris dont près des deux tiers sont nés en province ou à l'étranger. À ces jeunes résidents s'ajoutent un flux quotidien de 184 800 jeunes se rendant à Paris pour leurs études, 80 600 jeunes actifs venant y travailler et 60 500 jeunes y venant pour d'autres raisons. **Au total, près de 600 000 jeunes sont présents quotidiennement à Paris.**

Cette étude esquisse un portrait social et démographique des jeunes Parisien·ne·s de 16 à 25 ans. Elle souligne l'hétérogénéité d'une population dont une grande partie réussit à intégrer des parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation, tandis que d'autres jeunes, moins armés ou favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver exposés à la précarité.

À la demande de la Ville de Paris et avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, ce document vient actualiser et approfondir un portrait sociodémographique établi pour la première fois en 2012 puis actualisé en 2015.

© Sophie Robichon - Mairie de Paris

© Apur – David Boureau

© Laurent Villeret - Mairie de Paris

© Apur

© Apur – David Boureau

1. Une forte présence de jeunes à Paris

323 700 jeunes Parisien.ne.s âgé.e.s de 16 à 25 ans

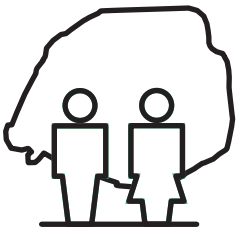

14,6 %
des Parisien.ne.s
ont entre
16 et 25 ans

En 2014, Paris comptait 323 700 jeunes âgés de 16 à 25 ans, soit 14,6 % de sa population. Cette part est plus élevée que dans la Métropole du Grand Paris (13,4 %) ainsi qu'au niveau régional (13,1 %) ou national (11,9 %). Au sein de cette tranche d'âges, les 16-20 ans et les 21-25 ans représentent respectivement 9 % et 5,5 % de la population et 54 % des jeunes Parisien.ne.s sont des filles.

À Paris, la géographie des 16 à 25 ans fait apparaître une forte concentration de leur présence dans le Quartier Latin (5e et 6e arrondissements) et dans le 14e arrondissement où est implantée la Cité Internationale Universitaire de Paris. Ils sont proportionnellement moins présents dans les arrondissements de l'Est parisien où résident principalement des familles avec enfant(s) âgé(s) de moins de 16 ans.

La présence des 16 à 25 ans est aussi importante dans la majorité des communes de la Métropole du Grand Paris (entre 10 % et 16 % de l'ensemble de la population). Elle est particulièrement forte autour des pôles universitaires (Cachan, Nanterre) et dans les communes à forte composante familiale (Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Villepinte).

En effectif, les arrondissements accueillant les plus grands nombres de jeunes sont les arrondissements les plus peuplés et/ou familiaux comme ceux du Nord-Est (18e, 19e et 20e arrondissements) ainsi que dans les 13e et 15e arrondissements.

© Apur – Maud Charasson

© Apur

14,6 % DES PARISIEN.NE.S ONT ENTRE 16 ET 25 ANS

	Jeunes de 16 à 25 ans	dont 16-20 ans	dont 21-25 ans	Population totale	Part de 16 à 25 dans la population totale en 2014 (%)	dont 16-20 ans (%)	dont 21-25 ans (%)
1er arr.	2 221	1 458	763	16 709	13,3	8,7	4,6
2e arr.	3 172	2 321	851	21 277	14,9	10,9	4,0
3e arr.	5 152	3 609	1 543	35 069	14,7	10,3	4,4
4e arr.	4 181	2 813	1 368	26 802	15,6	10,5	5,1
5e arr.	12 746	7 905	4 841	60 099	21,2	13,2	8,1
6e arr.	8 479	4 395	4 084	43 133	19,7	10,2	9,5
7e arr.	8 763	5 253	3 510	55 470	15,8	9,5	6,3
8e arr.	6 018	3 297	2 721	38 199	15,8	8,6	7,1
9e arr.	8 293	5 334	2 960	59 380	14,0	9,0	5,0
10e arr.	11 994	7 829	4 165	92 270	13,0	8,5	4,5
11e arr.	21 796	15 004	6 792	151 552	14,4	9,9	4,5
12e arr.	19 464	12 460	7 004	143 966	13,5	8,7	4,9
13e arr.	28 183	16 927	11 255	182 514	15,4	9,3	6,2
14e arr.	23 519	15 738	7 780	141 167	16,7	11,1	5,5
15e arr.	35 336	22 540	12 797	235 357	15,0	9,6	5,4
16e arr.	23 420	12 406	11 015	165 742	14,1	7,5	6,6
17e arr.	24 182	15 049	9 133	170 216	14,2	8,8	5,4
18e arr.	25 978	17 012	8 965	199 125	13,0	8,5	4,5
19e arr.	25 670	14 311	11 359	187 280	13,7	7,6	6,1
20e arr.	25 167	14 836	10 331	195 482	12,9	7,6	5,3
Paris	**323 735**	**200 498**	**123 237**	**2 220 809**	**14,6**	**9,0**	**5,5**
Métropole du Grand Paris	**933 162**	**408 610**	**524 552**	**6 972 338**	**13,4**	**5,9**	**7,5**
Ile-de-France	**1 571 213**	**731 868**	**839 345**	**12 027 982**	**13,1**	**6,1**	**7,0**
France	**7 598 073**	**3 827 506**	**3 770 567**	**64 027 958**	**11,9**	**6,0**	**5,9**

Source : Insee, recensement de la population 2014

Lecture : Dans le 6e arrondissement, on recense 8 479 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Parmi eux, 4 395 ont entre 16 et 20 ans, et 4 084 ont entre 21 et 25 ans. Ces 8 479 jeunes représentent 19,7 % de la population totale de l'arrondissement, dont 10,2 % de 16-20 ans et 9,5 % de 21-25 ans.

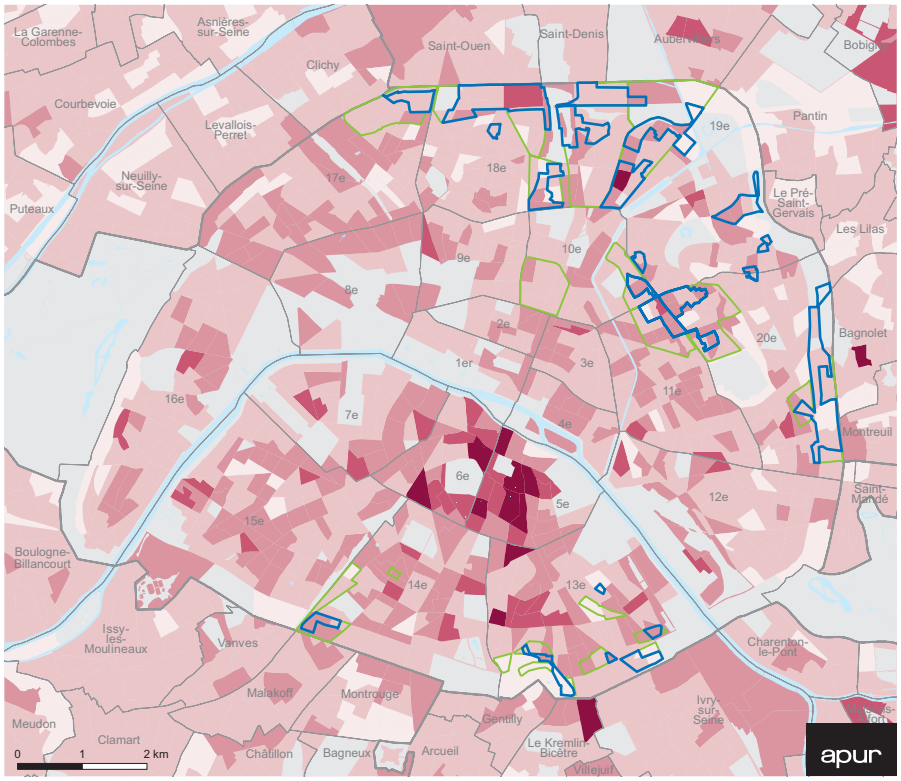

PART DES 16 À 25 ANS PARIS

Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans, dans la population totale

- plus de 25 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- moins de 10 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

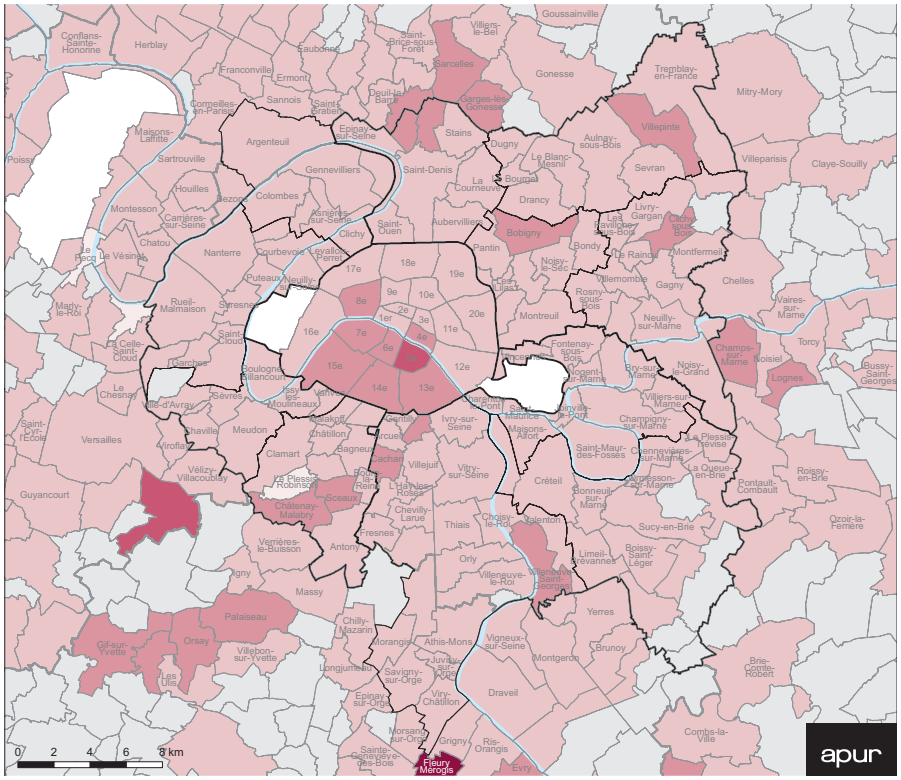

PART DES 16 À 25 ANS MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans, dans la population totale

- plus de 25 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- moins de 10 %

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

DENSITÉ DES 16 À 25 ANS PARIS

Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans à l'hectare

- plus de 100
- de 80 à 100
- de 60 à 80
- de 40 à 60
- moins de 40

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

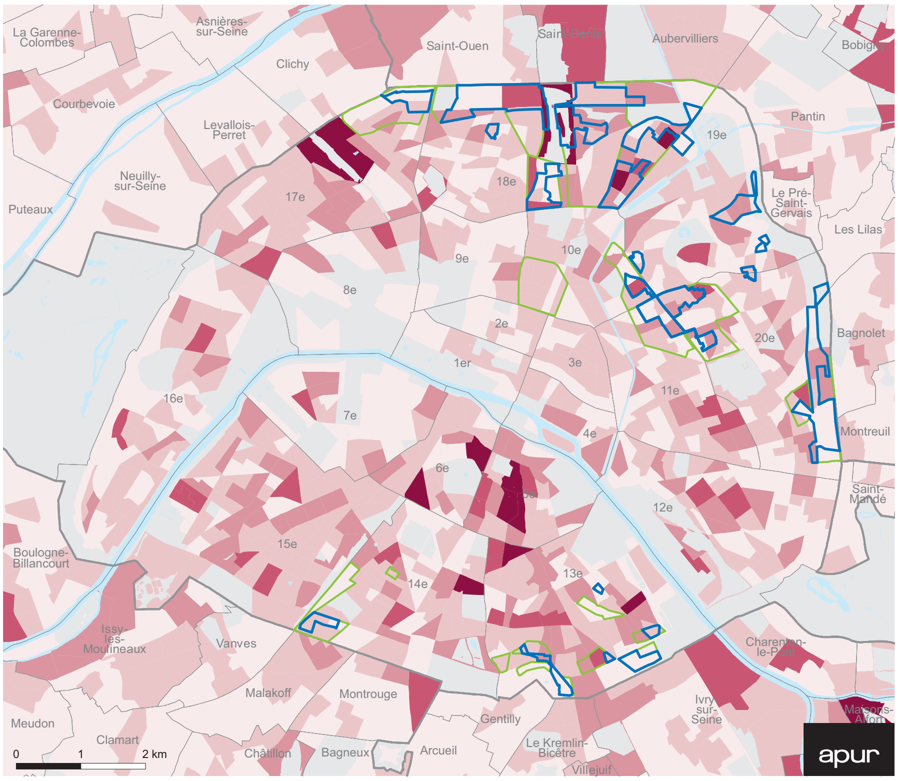

DENSITÉ DES 16 À 25 ANS MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans à l'hectare

- plus de 50
- de 25 à 50
- de 10 à 25
- de 5 à 10
- moins de 5

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

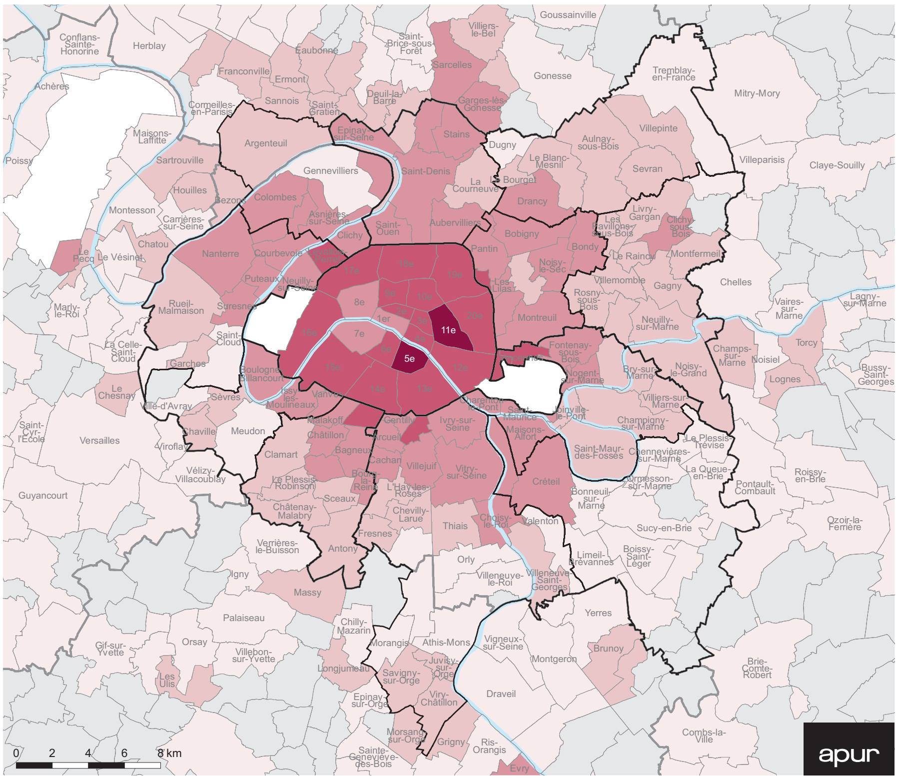

MÉTHODE

La part de jeunes âgés de 16 à 25 ans correspond à l'effectif de jeunes de 16 à 25 ans présents sur un territoire, rapporté à l'ensemble de la population de ce territoire. Cela permet de distinguer les territoires dans lesquels la proportion de jeunes est plus importante au regard de la structure par âge de l'ensemble de la population.

La densité de jeunes âgés de 16 à 25 ans correspond à l'effectif de jeunes de 16 à 25 ans présents sur un territoire, rapporté à la superficie totale de ce territoire. Cela permet de distinguer les territoires qui comptent les plus fortes concentrations de jeunes indépendamment du nombre d'habitants et de leur structure par âge.

Une diminution liée à un effet de génération

À Paris, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans a légèrement diminué entre 2009 et 2014 (-600 jeunes en moyenne chaque année, soit -0,2 % par an) à l'image de l'ensemble de la population parisienne (-0,1 % par an). La diminution au cours de cette période s'observe aussi pour l'ensemble de la Métropole du Grand Paris (-0,1 %) et de l'Ile-de-France (-0,2 %). La baisse du nombre de jeunes reste néanmoins plus faible à Paris qu'au niveau national (-0,5 %). Cette tendance est récente car entre 1999 et 2009, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans augmentait en moyenne de +0,5 % par an à Paris, similairement au reste de la région et de la Métropole du Grand Paris.

Ce ne sont pas les migrations qui expliquent cette baisse, Paris reste toujours autant attractive auprès des jeunes adultes. Il s'agit d'un effet de génération. Les jeunes Parisien.ne.s âgé.e.s de 16 à 25 ans en 2009 sont né.e.s entre 1984 et 1993, période de forte natalité. À l'inverse, les jeunes de cet âge en 2014 sont nés durant une période où les naissances étaient moins nombreuses.

ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PART DES 16 À 25 ANS ENTRE 1999 ET 2014 SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

	Jeunes de 16 à 25 en 1999	Jeunes de 16 à 25 ans en 2009	Jeunes de 16 à 25 ans en 2014	Évolution du nombre de jeunes de 16 à 25 ans entre 2009 et 2014	Taux d'évolution annuel moyen des jeunes de 16 à 25 ans entre 1999 et 2009 (%)	Taux d'évolution annuel moyen des jeunes de 16 à 25 ans entre 2009 et 2014 (%)
1er arr.	2 625	2 381	2 221	-159	-1,0	-1,4
2e arr.	3 365	3 445	3 172	-273	0,2	-1,6
3e arr.	6 084	5 071	5 152	81	-1,8	0,3
4e arr.	4 281	4 266	4 181	-85	-0,0	-0,4
5e arr.	11 790	12 701	12 746	45	0,7	0,1
6e arr.	9 321	8 355	8 479	125	-1,1	0,3
7e arr.	8 850	8 803	8 763	-40	-0,1	-0,1
8e arr.	6 578	6 135	6 018	-117	-0,7	-0,4
9e arr.	8 421	8 858	8 293	-565	0,5	-1,3
10e arr.	13 172	13 437	11 994	-1 442	0,2	-2,2
11e arr.	22 197	22 424	21 796	-628	0,1	-0,6
12e arr.	18 391	19 625	19 464	-162	0,7	-0,2
13e arr.	25 042	28 557	28 183	-375	1,3	-0,3
14e arr.	22 246	23 390	23 519	129	0,5	0,1
15e arr.	33 482	35 291	35 336	45	0,5	0,0
16e arr.	22 273	23 280	23 420	140	0,4	0,1
17e arr.	22 753	23 441	24 182	741	0,3	0,6
18e arr.	23 421	26 858	25 978	-880	1,4	-0,7
19e arr.	23 354	25 093	25 670	576	0,7	0,5
20e arr.	24 647	25 261	25 167	-94	0,2	-0,1
Paris	**312 293**	**326 672**	**323 735**	**-2 937**	**0,5**	**-0,2**
Métropole du Grand Paris	**880 391**	**935 581**	**933 162**	**-2 420**	**0,6**	**-0,1**
Ile-de-France	**1 507 355**	**1 586 357**	**1 571 213**	**-15 144**	**0,5**	**-0,2**
France	**7 735 139**	**7 784 365**	**7 598 073**	**-186 292**	**0,1**	**-0,5**

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2009 et 2014

Lecture : Dans le 19e arrondissement, on recense 25 670 jeunes de 16 à 25 ans en 2014, soit 576 jeunes de plus qu'en 2009, soit une hausse annuelle moyenne de 0,5 % sur cette période. Sur la période 1999-2009, la hausse annuelle moyenne est de 0,7 %.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES À PARIS

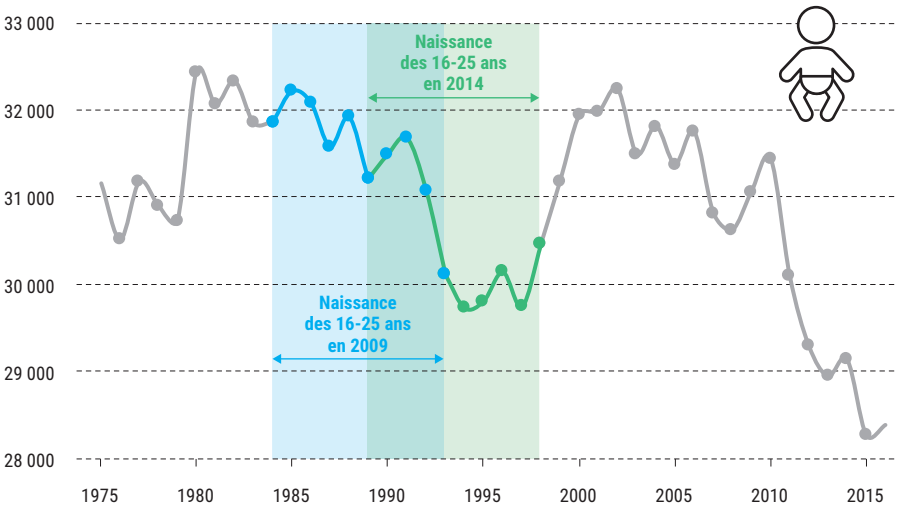

Avoir 17 ans à Paris

L'enquête Escapad est une enquête effectuée régulièrement par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) qui prend la forme d'un questionnaire auto-administré durant la journée « Défense et Citoyenneté ». Dans le cadre d'une convention de partenariat, l'OFDT a accepté de mettre à disposition de l'Apur les données de l'enquête 2010 correspondant aux questions générales, hors consommations de produits. Ces questions permettaient d'aborder différentes thématiques relatives aux jeunes et à leurs modes de vie : relations familiales, santé et mal-être, argent de poche et revenus, sociabilité et loisirs, relation au quartier.

L'analyse de ces données a donné lieu à une note publiée en 2013. Elle montre l'expression d'un grand attachement des jeunes Parisien.ne.s de 17 ans envers leur famille et les valeurs qui y sont attachées. Alors que la sphère familiale leur inspire sécurité et confiance, les jeunes expriment à l'inverse une large défiance vis-à-vis des hommes politiques ou des médias.

Entre filles et garçons, les résultats témoignent de différences importantes dans l'éducation : les filles sont davantage limitées dans leurs sorties (61 % des filles disent être libres de sortir le soir contre 74 % des garçons), elles perçoivent moins de revenus ou d'argent de poche (90 euros en moyenne pour les filles contre 120 euros pour les garçons) et sont plus nombreuses à participer aux tâches ménagères. Elles affichent moins de confiance en elles-mêmes, sont plus nombreuses à se considérer en mauvaise santé et montrent des signes de mal-être plus fréquents. Selon les secteurs géographiques, l'enquête montre un moindre encadrement et un moindre soutien familial chez les jeunes des quartiers populaires, des niveaux de confiance moins élevés vis-à-vis des hommes politiques et de la justice notamment, ainsi que des perceptions de leur quartier globalement plus négatives.

Ces écarts importants permettent de relativiser la part de ces résultats qui tiennent à l'âge des jeunes interrogés, l'adolescence, qui n'est donc pas la seule variable d'importance.

Pour en savoir plus :
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/17-ans-paris-une-exploitation-resultats-enquete-escapad-paris-2010

Les jeunes Parisien.ne.s âgé.e.s de 11 à 15 ans

100 500 jeunes de 11 à 15 ans résident à Paris en 2014, soit 4,5 % de la population totale. Cette proportion est inférieure à celle de la Métropole du Grand Paris (5,7 %), de la Région Ile-de-France (6,2 %) et de la France (6,1 %).

Dans la capitale, la géographie des 11-15 ans fait ressortir une importante concentration dans les arrondissements à forte composante familiale (les 19e, 20e et 16e arrondissements), ainsi que dans les quartiers de la politique de la ville.

Entre 2009 et 2014, le nombre de jeunes âgés de 11 à 15 ans a légèrement augmenté : +750 jeunes en moyenne chaque année, soit +0,8 % par an. Néanmoins, l'augmentation parisienne reste inférieure à celle de l'ensemble de la Métropole du Grand Paris (+1,1 %) et de l'Ile-de-France (+0,9 %). C'est aussi un effet de génération qui explique cette évolution : les 11-15 ans en 2009 correspondent aux générations nées pendant une période de faible natalité (entre 1994 et 1998), alors que ceux de 2014 sont nés au moment du pic de naissances des années 2000.

La grande majorité des Parisien.ne.s de 11 à 15 ans vivent chez leurs parents (97 %). Parmi eux-elles, plus de sept sur dix vivent dans une famille composée d'un couple, tandis que trois sur dix vivent dans des familles monoparentales.

Conformément à la loi française qui rend la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans, la quasi-totalité des jeunes Parisien.ne.s de 11-15 ans est scolarisée, tout comme c'est le cas pour la Métropole du Grand Paris ou de l'Ile-de-France (99 %). Parmi les 11-15 ans Parisien.ne.s scolarisé.e.s, 96 % le sont dans une école parisienne.

Lors de leur rentrée en 6e, 93 % des jeunes Parisien.ne.s n'ont aucune année de retard[1]. Cette proportion est supérieure à celle observée au niveau national (90 %). Cet écart disparaît durant les « années collège » puisque, lors de leur rentrée en seconde, 91 % des Parisien.ne.s n'ont jamais redoublé, soit la même proportion qu'au niveau national. La réussite au brevet des jeunes Parisien.ne.s est similaire à celle de l'ensemble des jeunes Francilien.ne.s (87 %), mais légèrement supérieure au niveau national (86 %).

1 – MENESR DEPP/SI Scolarité, 2016.

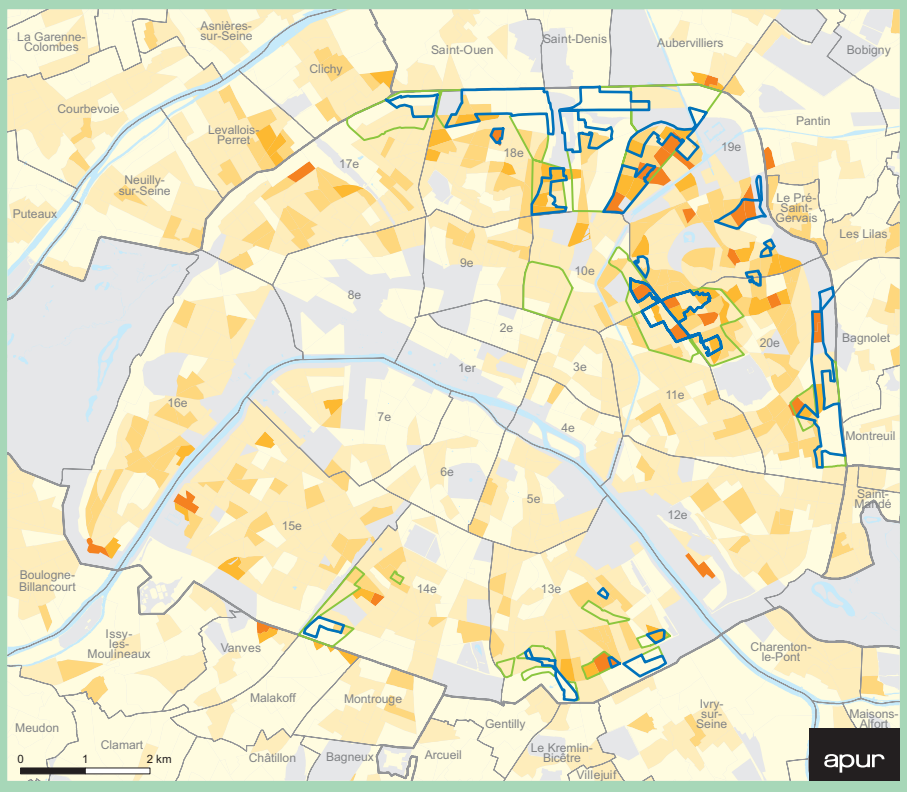

DENSITÉ DES 11 À 15 ANS PARIS

Nombre de jeunes âgés de 11 à 15 ans à l'hectare

- plus de 40
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- de 10 à 20
- moins de 10

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

Pour en savoir plus sur la méthode, se référer à l'encadré page 9.

PART DES 11-15 ANS EN HAUSSE COMPARÉE À 2009

	Jeunes de 11 à 15 ans en 2009	Jeunes de 11 à 15 ans en 2014	Part de 11 à 15 dans la population totale en 2014 (%)	Évolution du nombre de jeunes de 11 à 15 ans entre 2009 et 2014	Taux d'évolution annuel moyen des jeunes de 11 à 15 ans entre 2009 et 2014 (%)
1er arr.	562	586	3,5	24	0,8
2e arr.	662	687	3,2	25	0,8
3e arr.	1 259	1 197	3,4	-63	-1,0
4e arr.	922	1 010	3,8	88	1,8
5e arr.	2 492	2 396	4,0	-95	-0,8
6e arr.	1 648	1 682	3,9	34	0,4
7e arr.	2 602	2 592	4,7	-10	-0,1
8e arr.	2 098	2 024	5,3	-74	-0,7
9e arr.	2 560	2 547	4,3	-14	-0,1
10e arr.	3 930	3 978	4,3	48	0,2
11e arr.	5 412	5 567	3,7	155	0,6
12e arr.	5 554	6 493	4,5	938	3,2
13e arr.	8 217	8 174	4,5	-43	-0,1
14e arr.	5 202	5 744	4,1	542	2,0
15e arr.	9 458	9 889	4,2	431	0,9
16e arr.	8 986	8 827	5,3	-160	-0,4
17e arr.	7 458	7 751	4,6	294	0,8
18e arr.	7 777	8 419	4,2	641	1,6
19e arr.	10 570	10 955	5,8	385	0,7
20e arr.	9 423	10 031	5,1	609	1,3
Paris	**96 793**	**100 548**	**4,5**	**3 755**	**0,8**
Métropole du Grand Paris	**374 895**	**396 857**	**5,7**	**21 962**	**1,1**
Ile-de-France	**711 376**	**745 203**	**6,2**	**33 828**	**0,9**
France	**3 752 145**	**3 934 015**	**6,1**	**181 869**	**1,0**

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014

Lecture : Dans le 14e arrondissement, 5 744 jeunes âgés de 11 à 15 ans sont recensés en 2014, soit 4,1 % de la population totale de l'arrondissement. En comparaison avec 2009, on recense 542 jeunes supplémentaires, soit une hausse moyenne annuelle de 2 %.

PART DES 11 À 15 ANS PARIS

Part des jeunes âgés de 11 à 15 ans, dans la population totale

- plus de 9 %
- de 7 à 9 %
- de 5 à 7 %
- de 3 à 5 %
- moins de 3 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

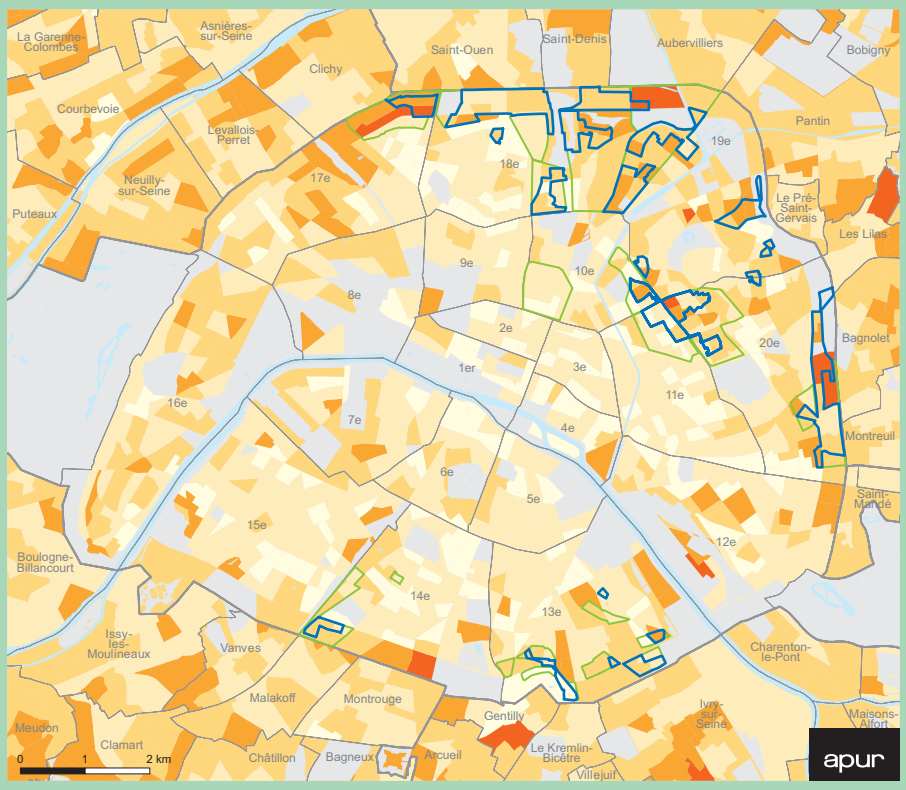

Les projections démographiques en 2050

Des projections de populations par tranches d'âges à l'horizon de 2050 ont été réalisées par l'Apur en partenariat avec l'Insee Ile-de-France et ont donné lieu à une note parue en mai 2018, « Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ? ». Ces projections ont été réalisées à partir d'une série d'hypothèses prolongeant les tendances démographiques actuelles en matière de natalité, de mortalité et de migrations.

D'ici 2050, la population de Paris devrait se stabiliser. La baisse constatée depuis 2011 se prolongerait jusqu'au milieu de la prochaine décennie. Ensuite, la population parisienne repartirait à la hausse, pour retrouver en 2050 un niveau très proche de 2014. Elle atteindrait 2 233 000 habitant.e.s si les tendances démographiques récentes se poursuivaient.

Cette stabilité masquerait toutefois des évolutions différentes selon les âges. Chez les plus jeunes — les moins de 11 ans — la population augmenterait légèrement ou resterait stable. La population de plus de 65 ans augmenterait également fortement, traduisant le vieillissement de la population. Aux autres âges, de 11 à 65 ans, la population diminuerait.

En 2013, Paris accueillait 81 000 enfants âgés de 11 à 14 ans. À l'horizon 2050,

Pour en savoir plus :
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-2050-impacts-evolutions-demographiques-besoins-equipements

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES À PARIS, HORIZON 2050

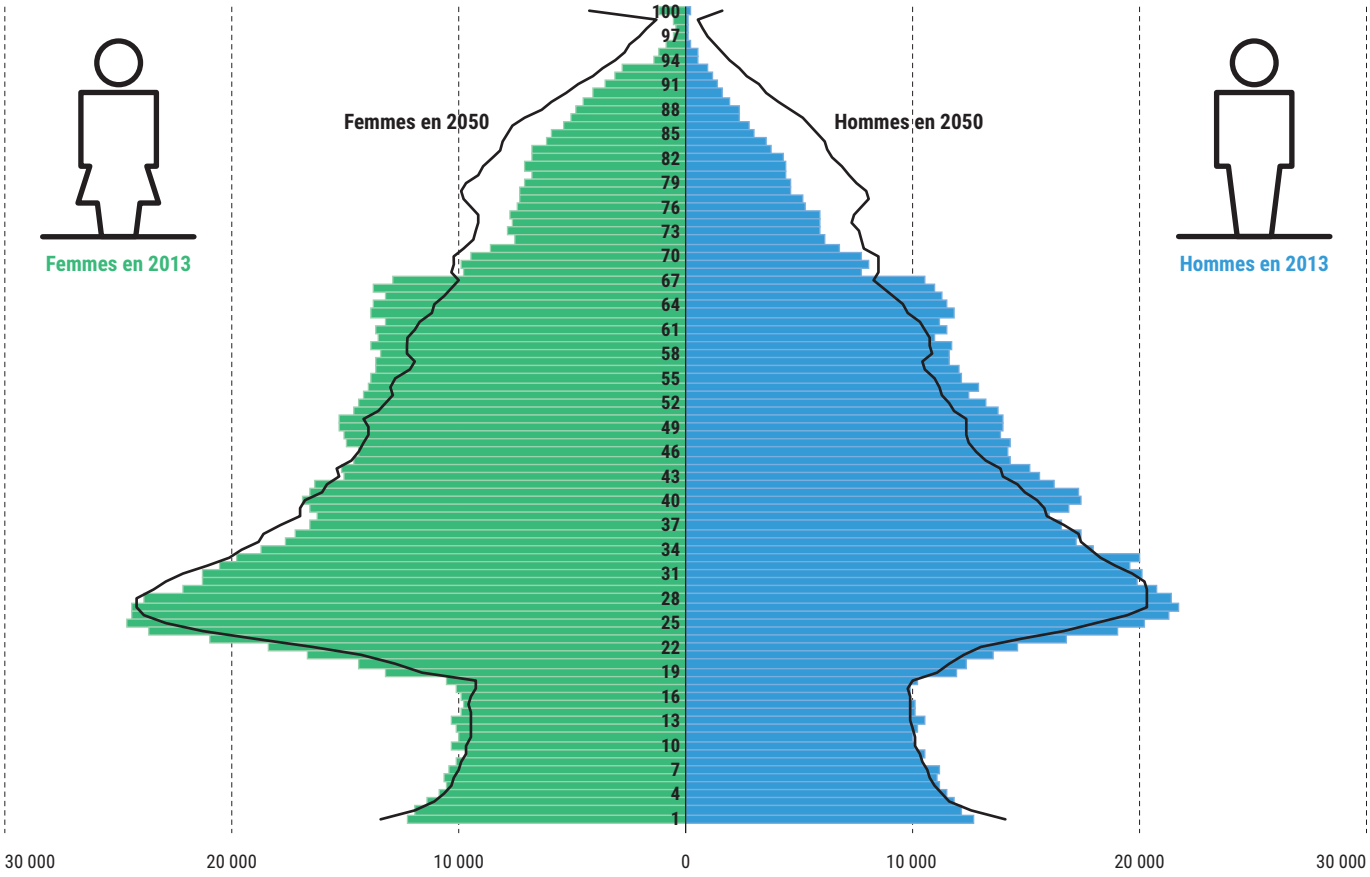

Source : Insee, recensement de la population 2013 et modèle Omphale 2017.

© Apur

selon l'exercice de projection réalisé, leur nombre devrait diminuer (- 4 000). Suite à la baisse des naissances constatée depuis 2010, leur effectif baisserait dans un premier temps jusqu'en 2040 au rythme de -0,3 % par an, puis progresserait légèrement de 2040 à 2050 de +0,3 % par an pour atteindre 77 000 en 2050, soit 3,4 % de la population.

Paris est un territoire dans lequel les jeunes adultes de 15-29 ans[2] sont très représentés (22,5 % en 2013). Selon l'exercice de projection, leur effectif devrait diminuer de 30 000 personnes sur la période 2013-2050, soit une diminution au rythme de -0,2 % par an. Cette baisse serait plus importante jusqu'en 2022 puis leur effectif oscillerait ensuite entre 475 000 et 490 000 pour atteindre 492 000 jeunes en 2050, soit 22,0 % de la population (contre 522 000 en 2013).

À titre de comparaison, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait de +102 000 personnes entre 2013 et 2050 (+30 %) en lien avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses issues du Baby-Boom d'après-guerre.

2 – Les tranches d'âges 11-14 ans et 15-29 ans ont été définies dans le cadre de la note « *Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipement ?* » réalisée par l'Apur en 2018.

© Apur

© Apur

2. Paris, une ville qui attire les jeunes

La population des jeunes Parisien.ne.s est marquée par la diversité de ses origines. En 2014, 15 % des 16 à 25 ans ne vivaient pas à Paris un an plus tôt. Cette proportion est deux fois plus forte que celle observée pour l'ensemble de la population parisienne (7 %).

Historiquement, Paris attire de nombreux jeunes adultes qui viennent poursuivre leurs études ou commencer leur carrière professionnelle. Avec la naissance des enfants, le besoin d'un logement plus grand et moins cher peut se faire sentir et entraîner le départ de familles. Les départs sont aussi plus nombreux au moment de la retraite : les jeunes retraités privilégient la province et notamment les régions littorales.

Au cours de l'année 2013, 37 400 jeunes âgés de 15 à 24 ans se sont installés à Paris alors qu'ils résidaient dans le reste de la France un an auparavant. Ces jeunes représentent 38 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans la capitale. À l'inverse, 23 600 jeunes de 15 à 24 ans ont quitté Paris au profit d'une autre commune française, soit 18 % de l'ensemble des départs. Le solde migratoire, qui représente la différence entre le nombre d'arrivées et de départs, est excédentaire chez les jeunes à Paris (+13 800 jeunes), contrairement à l'ensemble des autres âges.

LES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 24 ANS SONT PLUS NOMBREUX À S'INSTALLER À PARIS QU'À EN PARTIR

Solde annuel des échanges migratoires* nets selon l'âge entre Paris et le reste de la France, 2014

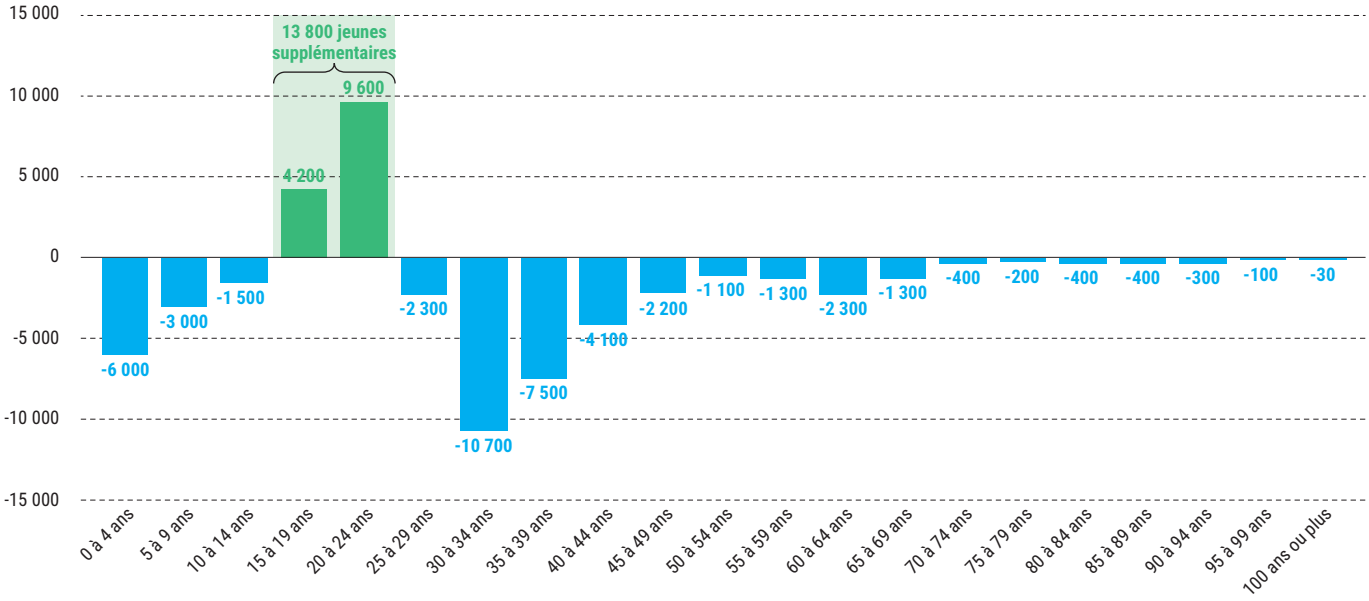

* Hors arrivées/départs de l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2014

© Apur

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES DES 16-25 ANS

15 900
départs

dont
13 000
vers la province

dont
2 900
vers l'Île-de-France hors MGP

29 900
arrivées

dont
23 300
depuis la province

dont
6 600
depuis l'Île-de-France hors MGP

Métropole du Grand Paris

Paris

7 500
arrivées
depuis une autre commune de la MGP

7 800
départs
vers une autre commune de la MGP

+10 900
arrivées **depuis l'étranger**

Source : Insee, recensement de la population 2014

(Il est impossible de connaître le nombre de départs vers l'étranger)

La moitié des jeunes qui s'installent à Paris vient de province

En prenant en compte les arrivées de l'étranger, au cours de l'année 2013, 48 300 jeunes de 15 à 24 ans se sont installés à Paris alors qu'ils n'y résidaient pas un an plus tôt (cf. encadré).
Ces jeunes qui s'installent à Paris sont majoritairement originaires de province (48 % des arrivées) et notamment des villes de Toulouse, Bordeaux et Lille. Près d'un quart arrive de l'étranger et le quart restant est originaire d'Ile-de-France.

Rapportés à la population de l'arrondissement, ces jeunes arrivants s'installent proportionnellement plus dans le Quartier Latin (5e et 6e arrondissements) qui concentre une population étudiante importante. En effectif, ils s'installent majoritairement dans les arrondissements les plus peuplés que sont les 15e, 14e et 13e arrondissements.

UN ARRIVANT SUR DEUX ORIGINAIRE DE PROVINCE ET UN SUR QUATRE ARRIVE DE L'ÉTRANGER

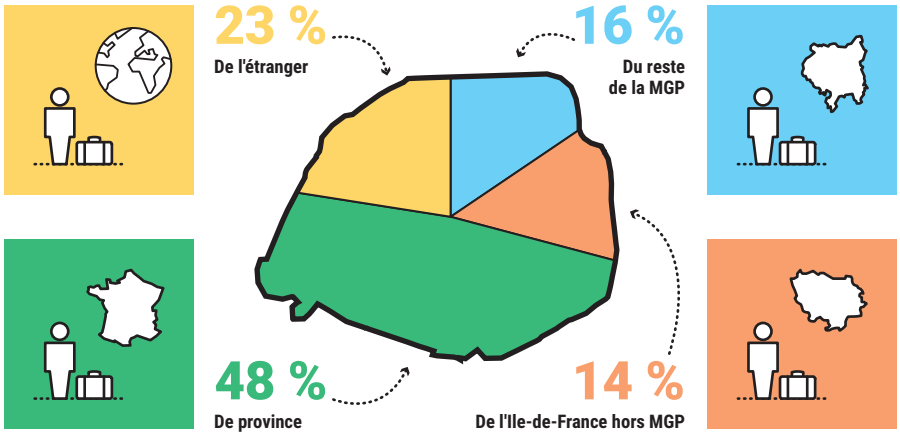

Source : Insee, recensement de la population 2014

Un quart des jeunes qui s'installent à Paris sont en provenance de l'étranger

L'absence de données concernant le nombre de départs vers l'étranger dans le recensement nous contraint à étudier les arrivées de l'étranger séparément.

En 2014, Paris a accueilli 10 900 jeunes âgés de 15 à 24 ans en provenance de l'étranger, soit près d'un quart des arrivants de cette classe d'âge. La proportion d'arrivées de jeunes depuis l'étranger est bien supérieure à Paris que dans les autres métropoles françaises (12% à Lyon, 11 % à Marseille).

Ces 10 900 jeunes venant de l'étranger représentent 34 % des arrivées totales de l'étranger à Paris. La majorité d'entre eux sont étudiant.e.s (61 %). Ces jeunes sont moins nombreux à vivre seul (37 %) que le reste des arrivants (46 %), et privilégient les colocations, les foyers et les résidences pour étudiants (41 % contre 32 %).

Des départs de jeunes plus souvent confrontés à la précarité

23 600 jeunes Parisien.ne.s de 15 à 24 ans ont quitté Paris au cours de l'année 2013. Plus d'un.e sur deux s'est installé.e en province (55 %) notamment dans les villes de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes. Un tiers reste dans la Métropole du Grand Paris, s'installant notamment à Boulogne-Billancourt (92), Cachan (94) et Montrouge (92). Enfin, un.e sur dix s'installe en grande couronne.

Les jeunes qui quittent Paris sont plus fortement confrontés à la précarité que les jeunes qui s'y installent, plus souvent diplômés et plus souvent actifs : 44% de ceux qui partent sont diplômés du supérieur contre 56 % des arrivants. Le chômage concerne 12 % des jeunes qui quittent Paris contre 7 % de ceux qui arrivent. Ceux qui s'installent à Paris sont aussi majoritairement des personnes seules (46 %) alors que cette proportion est plus faible chez ceux qui partent (32 %).

COMPARAISON DES PROFILS DES JEUNES QUI ARRIVENT/QUITTENT PARIS

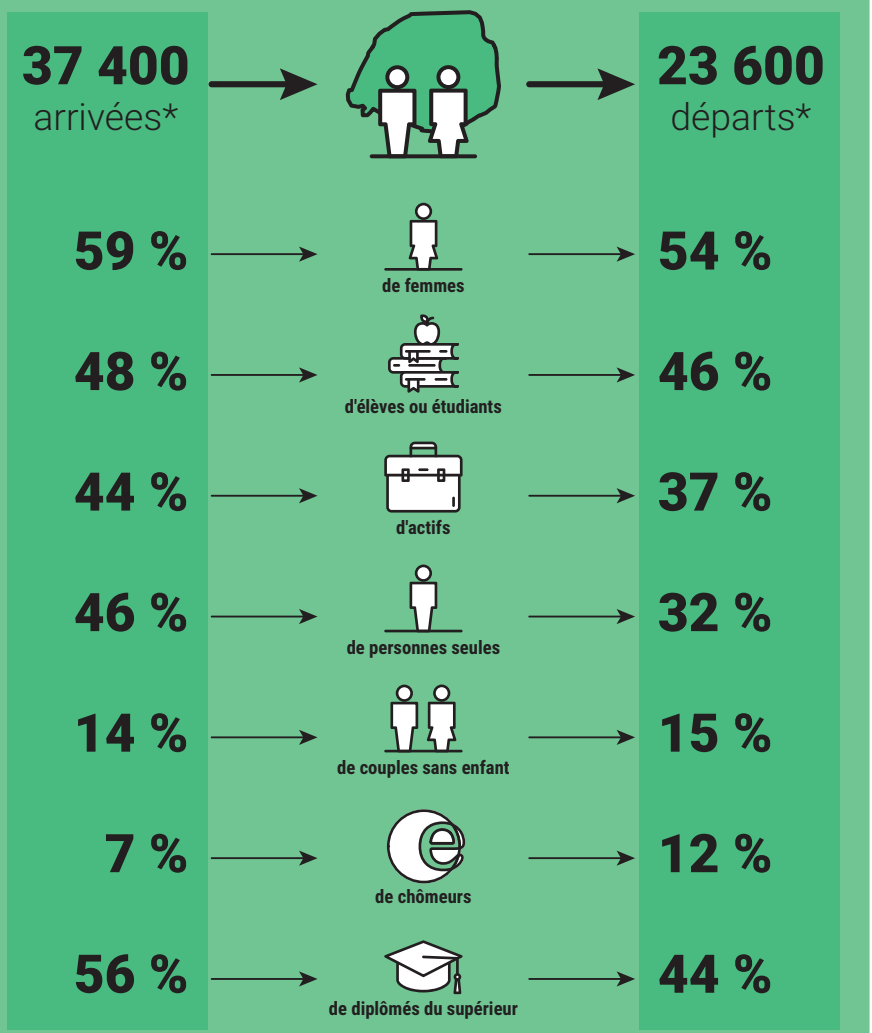

* Sans prise en compte des arrivées/ départs de/vers l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2014

Des flux quotidiens importants vers Paris pour les études, le travail et les loisirs

La présence des jeunes dans la capitale ne tient pas seulement à l'implantation résidentielle de 323 700 d'entre eux. C'est aussi en tant que lieu d'études, d'emplois et de loisirs que Paris attire quotidiennement une population jeune importante, originaire en grande partie des autres départements franciliens.
Ainsi, aux 323 700 jeunes de 16 à 25 ans résidant à Paris s'ajoutent :

- **184 800 jeunes de 15 à 24 ans qui étudient à Paris alors qu'ils habitent une autre commune**. Plus de la moitié de ces jeunes résident dans une autre commune de la Métropole du Grand Paris (57 %), 34 % habitent en grande couronne et 9 % vivent en province. Ils représentent 49 % des jeunes de 15 à 24 ans faisant leurs études à Paris.

- **80 600 jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent à Paris mais n'y résident pas**. Plus de la moitié d'entre eux habitent dans une commune de la Métropole du Grand Paris (56 %), 34 % habitent en grande couronne et 10 % vivent en province. Ils représentent 57 % des jeunes de 15 à 24 ans ayant un emploi à Paris.

- **60 500 jeunes de 15 à 24 ans qui se rendent à Paris pour d'autres raisons que le travail ou les études**. La moitié de ces déplacements a comme motif les loisirs, 33 % sont dus à des déplacements secondaires non liés au travail. Les affaires personnelles et les achats représentent 17 % de ces déplacements.

PRÈS DE 600 000 JEUNES PRÉSENTS CHAQUE JOUR À PARIS

Déplacement domicile-études, domicile-travail et domicile-loisirs entre Paris et l'extérieur

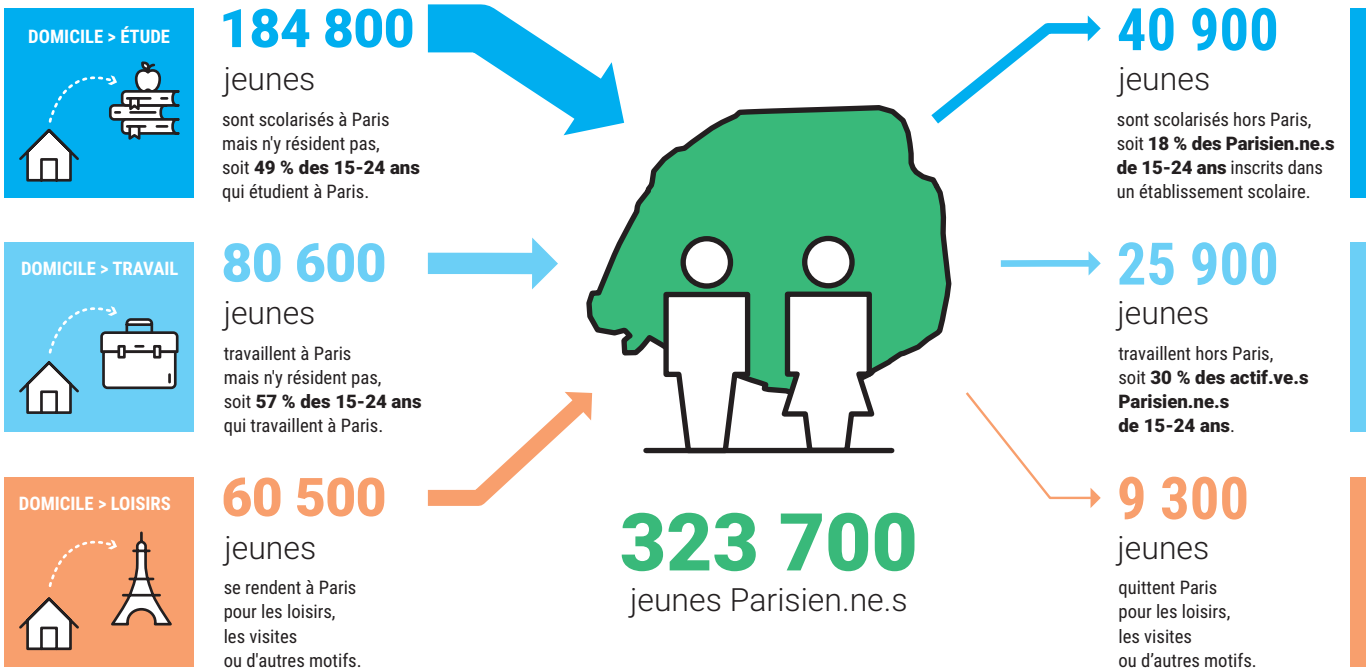

Source : Insee, recensement de la population 2014 – Enquête Globale Transport (DRIEA,STIF), 2010

Sources et méthode

- Les déplacements domicile-étude et domicile-travail sont connus grâce au recensement de population mené par l'Insee. Une vigilance particulière doit être portée sur le risque de doublons dans le décompte des déplacements. En effet, lorsqu'une personne réside hors Paris mais qu'elle étudie ET travaille à Paris, ses déplacements sont comptés deux fois. Les données actuelles ne nous permettent pas d'estimer le nombre de personnes concernées par ces doublons.

- Les déplacements liés à d'autres motifs que les études ou le travail sont estimés à partir de l'Enquête Globale Transport (EGT). Cette enquête a été pilotée par Ile-de-France Mobilités, en partenariat avec la DRIEA dans le cadre de l'Omnil. Les dernières données disponibles sont celles de 2010. Afin d'estimer le nombre de personnes se rendant à Paris pour un motif autre que celui des études ou du travail, nous avons étudié les déplacements liés aux achats, aux affaires personnelles, à l'accompagnement, aux loisirs/visites et les déplacements secondaires non liés au travail.

Pour ces deux sources, seule la tranche d'âge 15 à 24 ans est disponible.

Les mouvements de sens inverse sont de moindre ampleur mais existent aussi. Chaque jour, 40 900 jeunes Parisien.ne.s quittent Paris pour aller étudier dans une autre commune. Ils-elles représentent 18 % des jeunes Parisien.ne.s inscrit.e.s dans un établissement scolaire ou universitaire. Pour 61 % d'entre eux-elles, leur lieu d'étude se trouve dans la Métropole du Grand Paris. De la même manière, 30 % des jeunes actif.ve.s Parisien.ne.s ont un emploi hors de Paris, ce qui représente 25 900 jeunes de 15 à 24 ans. Parmi eux-elles, 79 % ont un emploi dans une commune de la Métropole du Grand Paris.

Les départs des jeunes Parisien.ne.s en Ile-de-France hors Paris pour d'autres motifs que le travail ou les études représentent quotidiennement 9 300 déplacements.

Les flux dus au travail et aux études ont légèrement augmenté depuis 2009 : +1 700 entrants quotidiens et -200 sortants. Néanmoins, c'est le nombre de déplacements liés au travail qui a diminué au profit de ceux liés aux études. Entre 2009 et 2014, Paris a accueilli 10 100 jeunes actif.ve.s de moins (-11 %) alors que le nombre de jeunes venant étudier à Paris a augmenté de +7 %, ce qui représente 11 800 jeunes de 15 à 24 ans.

© Mairie de Paris - Dicom

Le nombre de jeunes double à Paris en journée

Du fait d'une forte concentration d'emplois, de lieux d'études et beaucoup d'équipements culturels, Paris attire de nombreux jeunes en journée.
La présence de jeunes augmente dans tous les arrondissements. Leur densité double dans 12 des 20 arrondissements et va jusqu'à quadrupler dans les 1e, 6e et 8e arrondissements. En journée, les plus fortes densités de jeunes se trouvent dans le Quartier Latin (5e et 6e arrondissements) ainsi que dans les 2e, 9e, 10e et 11e arrondissements.

À minuit, le 15e est l'arrondissement où la population résidente de jeunes est la plus importante avec 31 900 résidents, suivi des 13e et 19e arrondissements. Ces arrondissements sont parmi les plus peuplés de la capitale, ce qui peut expliquer les effectifs importants de jeunes.

En journée, le classement diffère. C'est le 13e arrondissement qui compte le plus de jeunes présents (54 000) suivis des 15e et 5e arrondissements. Dans les 5e et 13e arrondissements c'est la présence de plusieurs campus universitaires, notamment ceux de Tolbiac, des Grands Moulins et de la Sorbonne qui expliquent l'augmentation de cette présence journalière.

Enfin, le 8e arrondissement attire majoritairement de jeunes actif.ve.s et le 12e arrondissement des jeunes qui viennent pour les loisirs, avec notamment le Bois de Vincennes, la Foire du Trône ou encore le quartier de Bercy.

POPULATION PRÉSENTE À « MINUIT » ET À « MIDI » PAR ARRONDISSEMENT

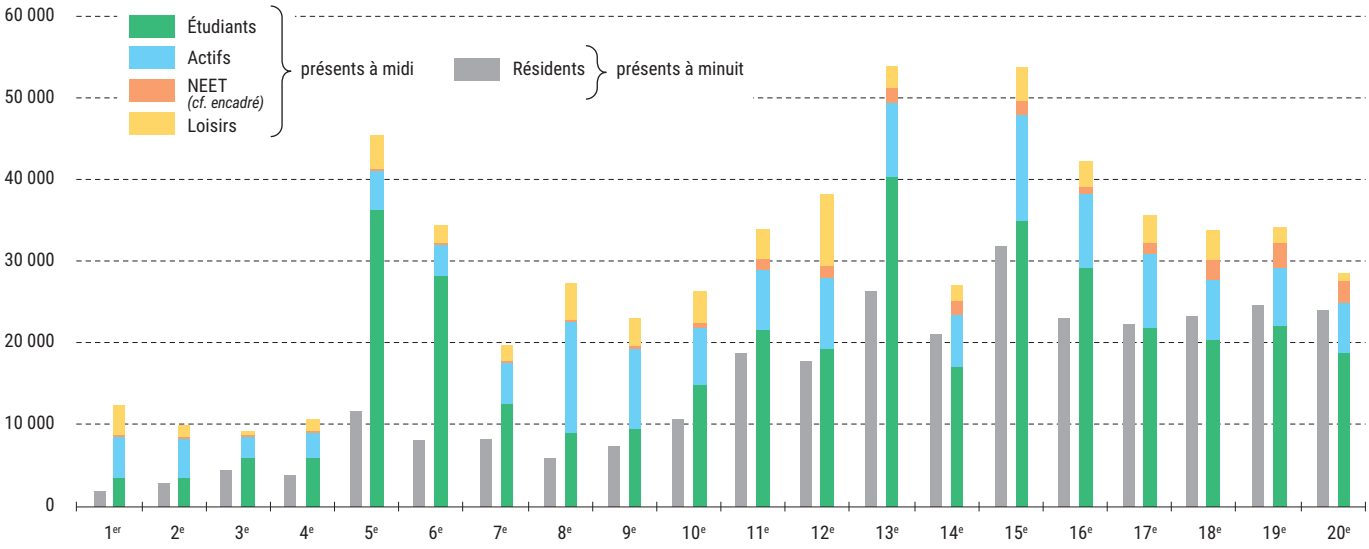

Sources : Insee, recensement de la population 2014 – Enquête Globale Transport (DRIEA,STIF), 2010

LES JEUNES RÉSIDENTS (MINUIT)/ LES JEUNES PRÉSENTS EN JOURNÉE (MIDI)

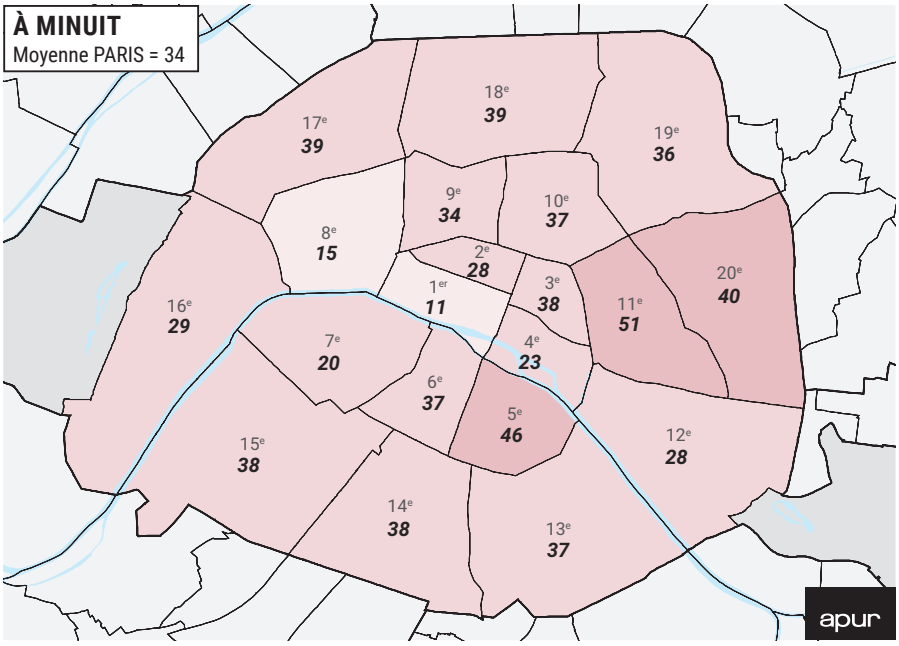

DENSITÉ DES 15-24 ANS PARIS

Nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans présentes, à l'hectare

- plus de 120
- de 100 à 120
- de 80 à 100
- de 60 à 80
- de 40 à 60
- de 20 à 40
- moins de 20

Sources : Recensement de la population (Insee) - 2014, EGT - 2010

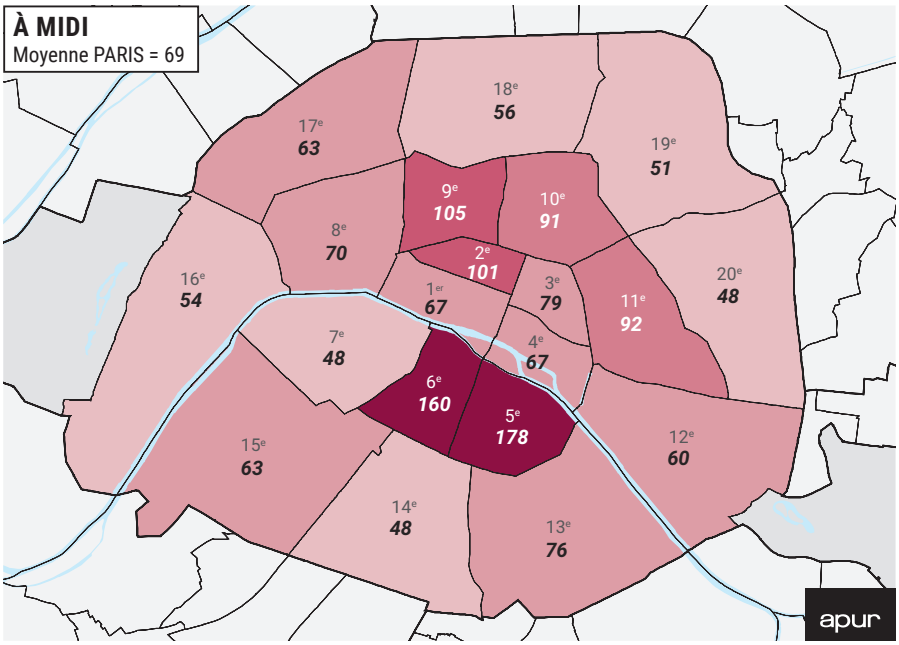

Sources et méthode

- La population à minuit correspond aux jeunes résidant à Paris. Ces données sont issues du recensement de 2014, mené par l'Insee.
- La population à midi regroupe les jeunes travaillant et/ou étudiant à Paris quel que soit leur lieu de résidence, ainsi que les jeunes ni en emploi ni en étude ni en formation (NEET) qui résident à Paris (recensement de population). Sont aussi comptées, les personnes qui se rendent à Paris pour d'autres raisons que leurs études ou leur travail, estimées à partir de l'Enquête Globale Transport. **Pour ces deux sources, seule la tranche d'âge 15 à 24 ans est disponible.**

Les équipements de la Ville de Paris et de la CAF de Paris

La Ville de Paris propose différents types d'équipements destinés à la jeunesse afin de l'accueillir et de l'accompagner dans ses démarches et ses projets.

Centres Paris Anim' (CPA)

Répartis sur l'ensemble du territoire parisien, les 49 Centres Paris Anim' (CPA) proposent aux jeunes, principalement ceux des quartiers dans lesquels ils sont implantés, un programme spécifique d'activités culturelles, sportives, scientifiques et de loisirs ainsi qu'un accueil informel et une information sur les dispositifs municipaux qui les concernent. Plus globalement, les CPA sont des équipements intergénérationnels qui proposent à la population du quartier, et plus généralement à tout le public parisien, une gamme large et diversifiée d'activités. Ils constituent des lieux de convivialité pour les usagers, en valorisant l'investissement de ceux-ci dans le centre ainsi que le travail du tissu associatif et citoyen du quartier. Les CPA sont des équipements municipaux dont la gestion est confiée à des associations d'éducation populaire dans le cadre de délégations de services publics et de marchés publics. 4 CPA ont été labellisés « Centres Sociaux » par la CAF de Paris.

Espaces Paris Jeunes (EPJ)

Les 13 Espaces Paris Jeunes (EPJ) de la Ville de Paris s'adressent spécifiquement aux jeunes âgés de 16 à 25 ans avec une attention particulière portée sur l'accueil des jeunes confrontés à des difficultés sociales et économiques, et se sont substitués en 2016 aux anciens Espaces Jeunes, Antennes Jeunes et Lieux d'Accueil Innovants. En fonction des besoins spécifiques du quartier d'implantation et du projet pédagogique de l'équipement, la tranche d'âge du public accueilli est susceptible d'être étendue dès 11 ans et jusqu'à 30 ans. Les EPJ sont des lieux d'accueil informel des jeunes ; d'accompagnement de projets, de développement de la capacité d'agir des jeunes et d'inscription dans une ville et un territoire ; d'information et d'orientation des jeunes vers les ressources parisiennes ; et de rencontre, de socialisation et d'animation du temps libre.

Kiosque Jeunes

Le Kiosque Jeunes incarne l'une des plus anciennes politiques jeunesse de la Ville de Paris (créée il y a 25 ans). Son objectif est d'accompagner les jeunes Parisien·ne·s de 13 à 30 ans vers l'autonomie en favorisant leur accès à la culture et aux loisirs en proposant de nombreuses sorties gratuites ou à tarif réduit. En 2016, un nouveau Kiosque Jeunes a ouvert ses portes aux Halles, dans la Canopée, se substituant ainsi aux trois anciennes implantations dans les 4e, 15e et 18e arrondissements. En mai 2018, l'accès au Kiosque Jeunes a été complété par l'ouverture d'un site Internet (kiosquejeunes.paris.fr) permettant aux usagers de réserver directement en ligne. Celui-ci fera l'objet d'un lancement officiel et d'une campagne de communication en 2019.

Points Information Jeunesse (PIJ)

Enfin, certains des CPA et EPJ sont labellisés par l'État « Point Information Jeunesse » (PIJ) et accueillent les jeunes de 16 à 25 ans afin de leur permettre d'accéder à toutes les informations sur tous les sujets qui les concernent. En 2018, il y avait 22 PIJ labellisés. Ils seront près de 25 en 2020. Le réseau des PIJ parisiens est animé conjointement par la Ville de Paris, la DDCS de Paris et le CIDJ.

Les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Paris propose aussi des structures destinées notamment à la jeunesse, c'est le cas des centres sociaux.

Paris compte 40 centres sociaux et socioculturels, 36 associatifs dont 4 Centres Paris Anim' de la Ville de Paris et 6 en gestion directe par la CAF. Un **Centre Social** est un équipement de proximité ouvert à l'ensemble de la population. Son action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitant.e.s pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Vecteur d'initiatives locales, le projet d'un Centre Social est élaboré et réalisé grâce au concours des habitant.e.s, des bénévoles, des salarié.e.s, des associations et des institutions. Ensemble, tous et toutes cherchent à construire des réponses concrètes aux questions majeures de la société : la jeunesse, l'éducation, la parentalité, le logement, le cadre de vie, l'insertion sociale et l'emploi, l'accès aux droits, à la santé et à la culture ainsi qu'au vieillissement.

Paris compte également 44 **Espaces de Vie Sociale** qui contribuent à l'enrichissement de sa vie locale. Un Espace de Vie Sociale est un lieu de proximité, géré par une association. Il développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage. Il coordonne également des initiatives visant à soutenir la vie collective et la prise de responsabilité des habitant.e.s.

Les centres sociaux et les Espaces de Vie Sociale prennent appui sur les dynamiques collectives des projets sociaux de territoire, conduits dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire, du Contrat de Ville, et de la Convention Territoriale Globale. Ils partagent l'ambition exprimée de ces politiques, en termes de réduction des disparités sociales et territoriales, de développement de nouveaux services de qualité pour toutes les familles et de soutien à la participation citoyenne des Parisien.ne.s. Ce sont des lieux ressources d'actions innovantes reposant sur des valeurs de solidarité et de reconnaissance des compétences et des talents de tous les citoyens.

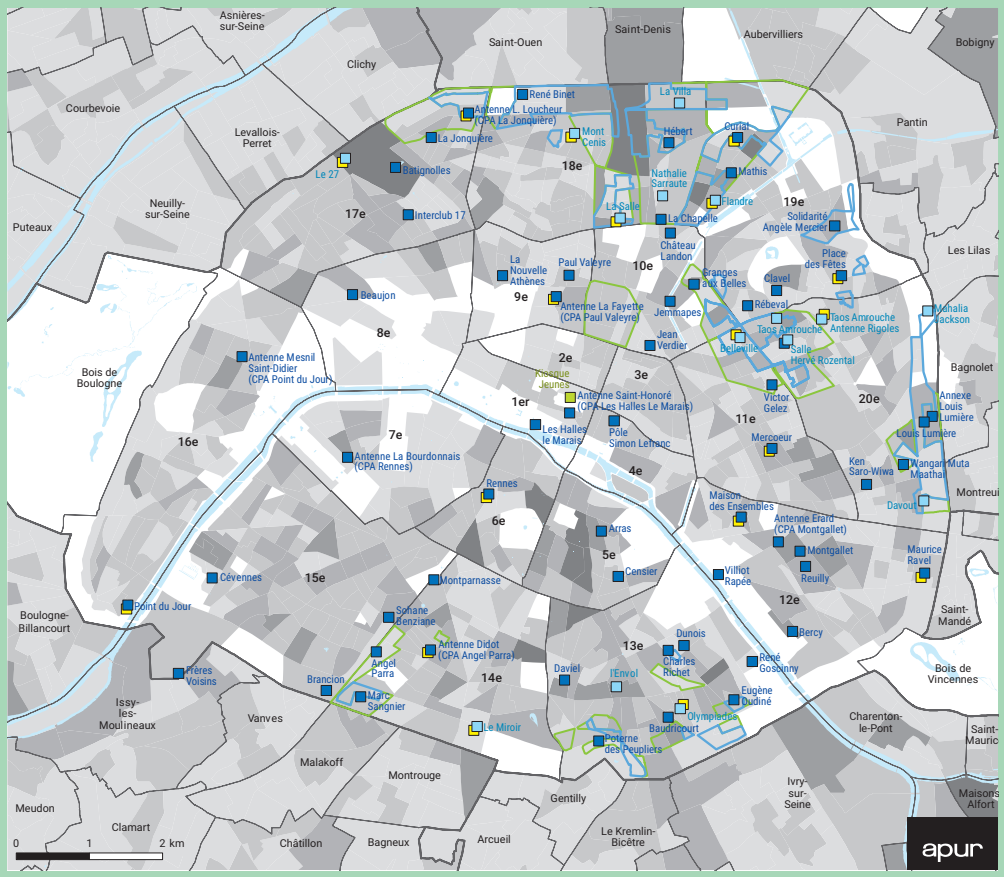

ÉQUIPEMENTS JEUNESSE DE LA VILLE DE PARIS

Type de structure

- Espaces Paris Jeunes (EPJ)
- Centres Paris Anim' (CPA)
- Kiosque Jeunes
- « Labellisation » PIJ

Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans à l'hectare

- plus de 100
- de 80 à 100
- de 60 à 80
- de 40 à 60
- moins de 40

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en blanc.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Ville de Paris - Mission Jeunesse et Citoyenneté - février 2018, Recensement de la Population (Insee) - 2014

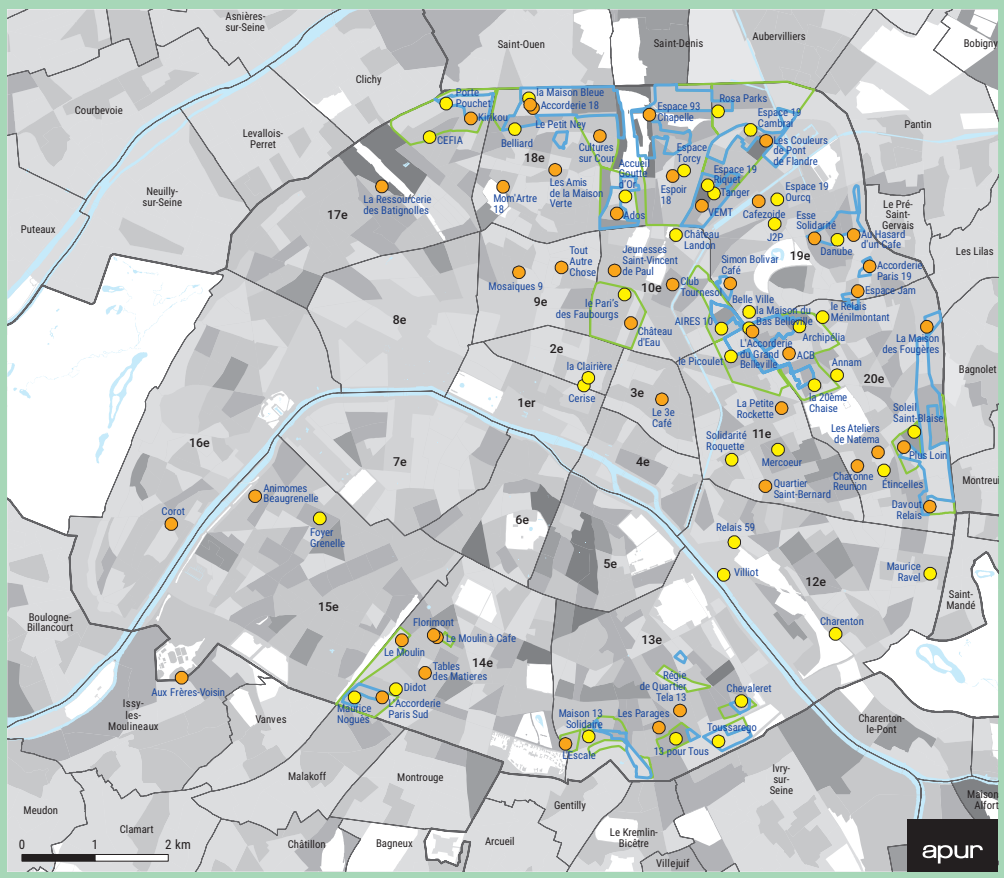

LES CENTRES SOCIAUX ET LES ESPACES DE VIE SOCIALE PARIS

- Centre Social
- Espace de vie sociale

Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans à l'hectare

- plus de 100
- de 80 à 100
- de 60 à 80
- de 40 à 60
- moins de 40

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en blanc.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : CAF Paris - 2019, Recensement de la Population (Insee) - 2014

3. Des jeunes aux multiples profils

Les jeunes à Paris connaissent des situations variées en termes de conditions de logement, de situation par rapport à l'emploi et d'utilisation des équipements et de l'espace public. Étudiant.e.s ou actif.ve.s, jeunes autonomes ou vivant encore chez leurs parents, tous les profils sont présents dans la capitale. C'est en fonction de l'âge que ces caractéristiques évoluent, en lien avec les différentes étapes propres à la jeunesse et qui marquent le passage de l'enfance à l'âge adulte (accès à l'emploi, décohabitation, etc).

Les élèves et étudiant.e.s

© Apur - JC Bonijol

En 2014, 225 300 jeunes Parisien.ne.s sont inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement où ils poursuivent leur scolarité. Les élèves et étudiant.e.s représentent la grande majorité (70 %) des 16 à 25 ans à Paris. Cette proportion est supérieure à celle observée en Ile-de-France (62 %) témoignant de la forte attractivité de Paris pour y poursuivre les études.
Cette tranche d'âge regroupe à la fois des élèves du secondaire et des étudiant.e.s de l'enseignement supérieur.

Parmi les 16 à 25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement :

- **52 800 jeunes ont un diplôme inférieur au baccalauréat** et peuvent donc être rapprochés des élèves du secondaire (17 % de l'ensemble des 16 à 25 ans).
- **172 500 jeunes ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat** et peuvent correspondre aux étudiant.e.s du supérieur (53 % de l'ensemble des 16 à 25 ans).

Les élèves du secondaire

Paris compte 52 800 jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits dans un établissement d'enseignement, titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat, soit 17 % de l'ensemble des 16 à 25 ans Parisien.ne.s (contre 24 % des jeunes Francilien.ne.s). Les élèves du secondaire sont surreprésentés dans certains quartiers des arrondissements périphériques, à dominante familiale (en particulier dans les 12e, 13e, 16e et 17e arrondissements). À titre comparatif, il y avait 58 100 jeunes élèves du secondaire à Paris en 2009, soit une baisse de 9,2 % entre 2009 et 2014.

Ils sont une majorité à vivre encore chez leurs parents (84 %) et 16 % occupent un logement autonome.

Les élèves du secondaire sont majoritairement scolarisés dans un des 192 collèges et 203 lycées répartis sur le territoire parisien. Lors de la rentrée 2017, plus d'un tiers (36 %)[3] des lycéen.ne.s étaient scolarisé.e.s dans un établissement privé, une proportion supérieure à celle observée au niveau régional (19 %) et national (21 %). En 2015, le taux de réussite au baccalauréat général est supérieur à Paris (92,5 %) qu'au niveau national (91,5 %).

Les étudiant.e.s du supérieur

Paris compte 172 500 étudiant.e.s âgé.e.s de 16 à 25 ans, inscrit.e.s dans un établissement du supérieur et titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au bac-

3 – Repères et références statistiques, DEPP, 2018

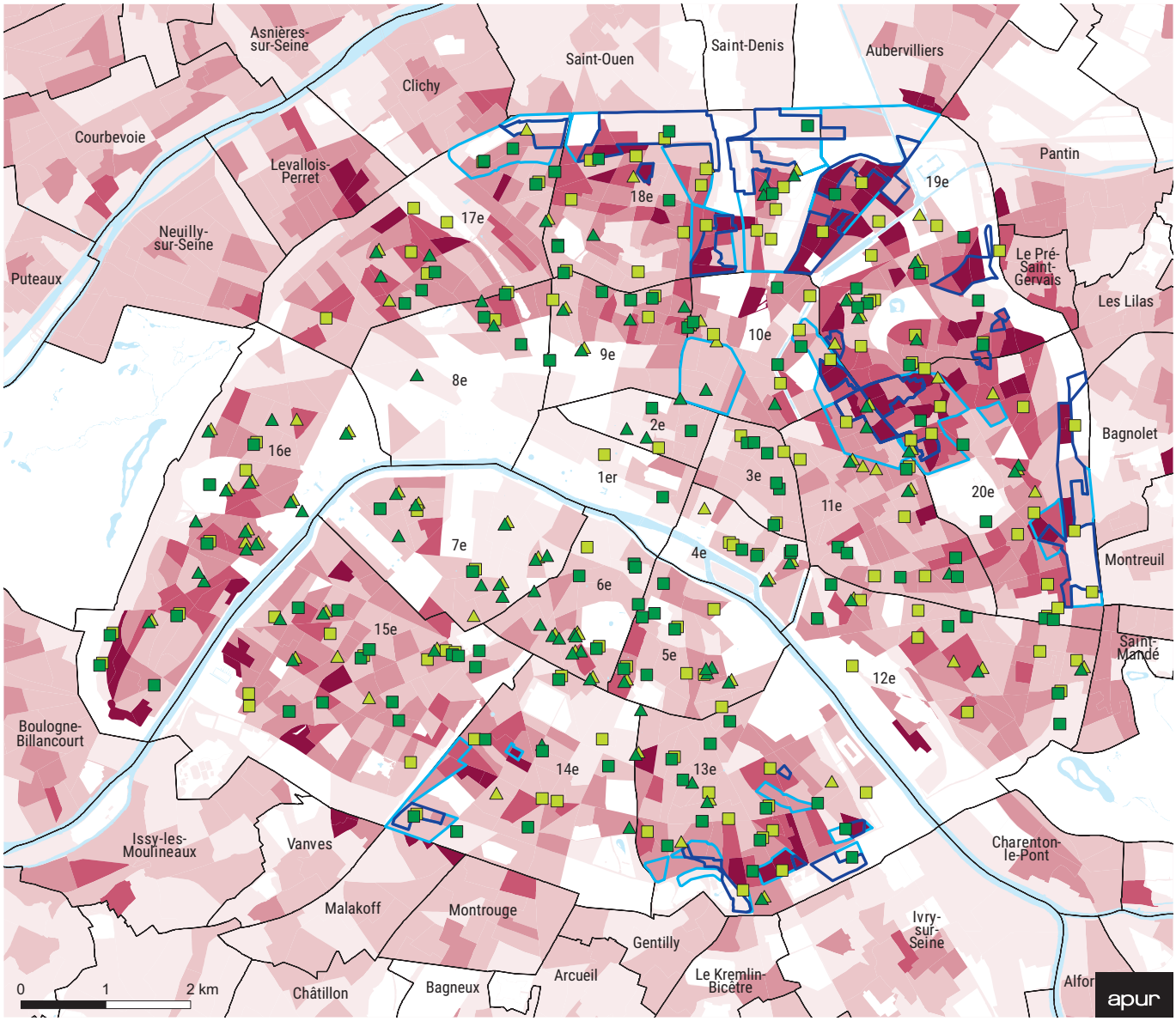

LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

- Lycée public (117)
- Lycée privé (86)
- Collège public (123)
- Collège privé (69)

Nombre de jeunes âgés de 11 à 17 ans, à l'hectare

- plus de 40
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- de 10 à 20
- moins de 10

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en blanc.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : DASCO, Rectorat de Paris, Recensement de la Population (Insee) - 2014

calauréat, soit 53 % de l'ensemble des 16 à 25 ans Parisien.ne.s (contre 38 % des jeunes Francilien.ne.s). Ce nombre d'étudiant.e.s du supérieur a augmenté de 4,6 % entre 2009 et 2014, malgré la baisse de la population de jeunes observée dans la capitale.

D'une manière générale, ils-elles sont présent.e.s dans tous les arrondissements de l'Ouest et du Sud parisien, mais plus particulièrement dans le Quartier Latin et dans certains quartiers des 13e et 14e arrondissements.
La majorité des étudiant.e.s résidant à Paris sont inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur parisien (78 % des étudiant.e.s résidents). Les autres étudient pour l'essentiel dans les grands pôles universitaires d'Ile-de-France : Nanterre, Saint-Denis, Créteil.

Contrairement aux élèves, près des deux tiers des étudiant.e.s vivent dans un logement autonome (62 %) tandis que le tiers restant habite encore chez ses parents (38 %). L'entrée dans les études marque souvent le début de la prise d'autonomie et explique cet écart. L'arrivée de nombreux.ses étudiant.e.s venu.e.s de province afin de poursuivre leurs études à Paris contribue aussi à cette décohabitation plus importante.

Près de six étudiant.e.s sur dix sont des étudiantes. Cette surreprésentation des filles peut s'expliquer par deux facteurs :

- **Quel que soit le mode de cohabitation, la population étudiante compte plus de filles que de garçons.** Cela s'observe à Paris (57 % de filles) mais aussi à l'échelle nationale bien que dans une moindre mesure (54 %).
- **Un départ plus précoce du domicile familial des jeunes filles :** 60% des étudiant.e.s autonomes sont des filles. En effet, elles quittent en moyenne plus tôt le domicile de leurs parents. À Paris, près de la moitié des garçons âgés de 16 à 25 ans vivent chez leurs parents contre 39 % des jeunes femmes.

Un quart des étudiant.e.s résidant à Paris exerce une activité professionnelle en parallèle de leurs études, ce qui représente 44 800 étudiant.e.s. Cette proportion est similaire à celle observée en Ile-de-France. Pour la moitié d'entre eux-elles, l'activité professionnelle est en lien avec leurs études : 27% sont en contrat d'apprentissage et 22 % font un stage rémunéré en entreprise. Ils-Elles sont ensuite 24 % à être en contrat à durée indéterminée (CDI) et 22 % à avoir un contrat à durée déterminée (CDD).
Un.e étudiant.e qui travaille sur deux a un contrat à temps partiel (50 %). Ceux-celles qui déclarent travailler à temps plein sont principalement les stagiaires en entreprise (17 %) et les apprentis (14 %). Néanmoins ils-elles sont aussi 9 % à déclarer être en CDI à plein temps parallèlement à leurs études.
Les étudiant.e.s autonomes sont plus nombreux.ses à travailler (37 %) contre seulement 17 % de ceux-celles qui vivent encore chez leurs parents.

Une part importante des lieux destinés aux étudiant.e.s (établissements de l'enseignement supérieur, restaurants et résidences universitaires, bibliothèques, etc) sont concentrés dans le Quartier Latin et plus généralement dans les quartiers de la rive gauche, où la présence des jeunes de 16 à 25 ans inscrits dans un établissement scolaire est la plus forte. Mais d'autres lieux se répartissent sur l'ensemble des arrondissements, avec des ouvertures récentes, de résidences universitaires notamment, dans les quartiers périphériques.

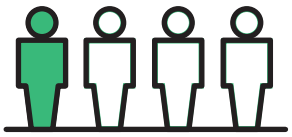

1/4

des étudiant.e.s exerce une activité professionnelle

TYPE DE CONTRAT DES ÉTUDIANT.E.S QUI TRAVAILLENT

Source : Insee, recensement de la population 2014

© Apur - Hannah Darabi

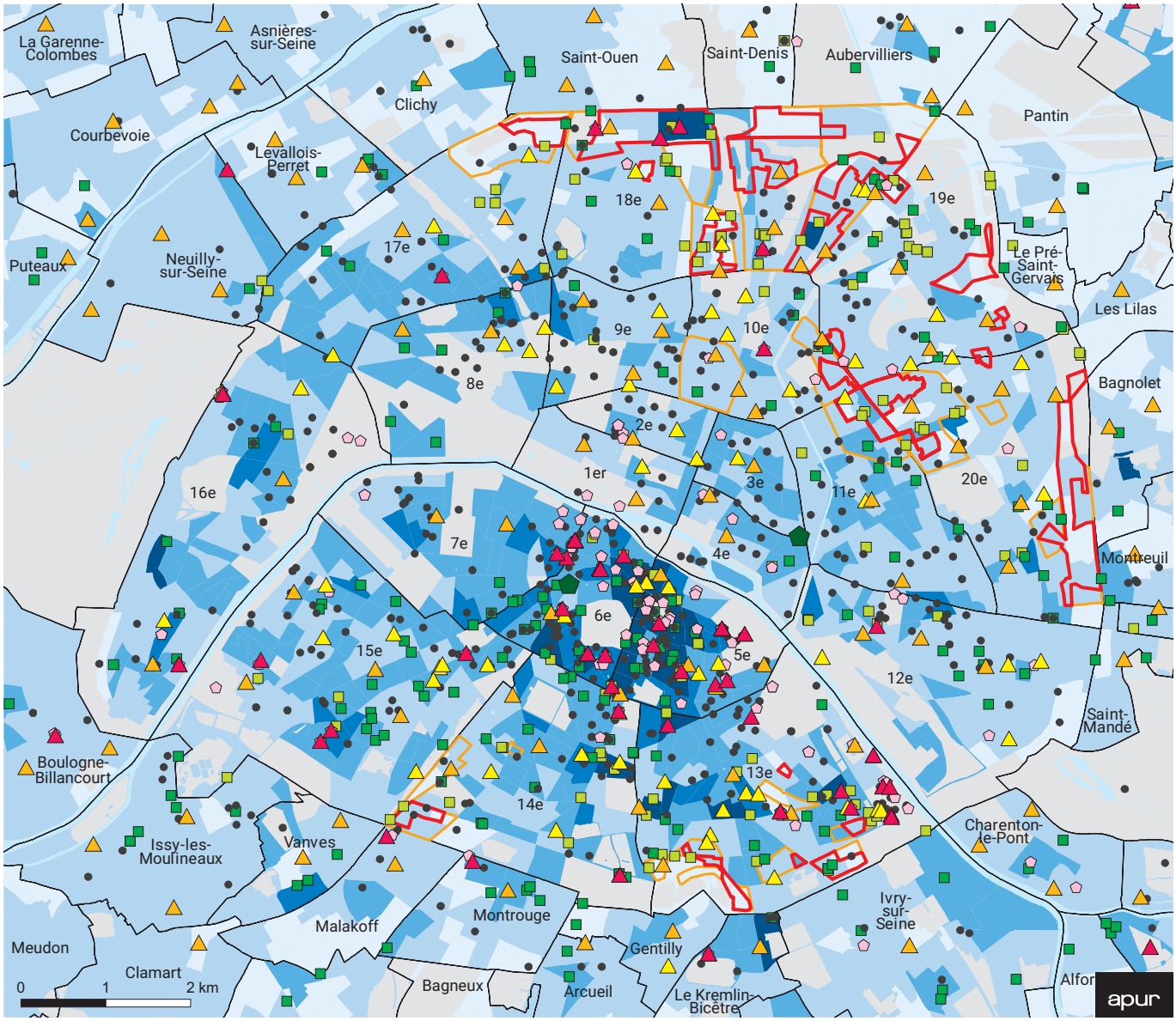

ÉTUDIANT.E.S, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

70 % d'élèves ou étudiant.e.s parmi les 16-25 ans

- Établissement de l'enseignement supérieur
- Maison des Initiatives Étudiantes
- Restaurant universitaire, cafétéria
- Bibliothèque universitaire
- Bibliothèque municipale
- Centre de santé pour jeunes + tiers payant
- Résidence universitaire publique
- Résidence universitaire privée

Part des personnes âgées de 16 à 25 ans titulaires du bac et inscrit.e.s dans un établissement scolaire, dans la population totale

- plus de 16 %
- de 12 à 16 %
- de 8 à 12 %
- de 4 à 8 %
- moins de 4 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014, Apur

Les jeunes actif.ve.s

En 2014, 69 800 jeunes Parisien.ne.s âgé.e.s de 16 à 25 ans exercent un emploi[4], ce qui représente 21 % de l'ensemble des 16 à 25 ans (contre 24 % des jeunes Francilien.ne.s). En 2009, ces jeunes Parisien.ne.s étaient 76 300, soit une baisse de 8,6 % en 5 ans.

Ces jeunes sont surreprésentés dans certains quartiers de la rive droite, en particulier dans les 2e, 3e, 9e, 10e, 11e, 12e et 18e arrondissements mais aussi dans le 15e arrondissement.
Ces jeunes sont les plus âgés de tous les profils : ils ont en moyenne 23,6 ans contre 21,3 ans pour l'ensemble des 16 à 25 ans.

Ces jeunes actif.ve.s ayant terminé leurs études sont majoritairement diplômé.e.s du supérieur (66 %) et sont 36 % à occuper un poste de cadre. Deux tiers d'entre eux-elles exercent leur emploi dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (67 %) et ils-elles sont 21 % en contrat à durée déterminée.

Du fait de leur statut, les jeunes actif.ve.s ayant un emploi bénéficient de plus grandes ressources financières que les autres profils et vivent majoritairement de manière autonome : 78% d'entre eux-elles occupent leur propre logement. Néanmoins, 22 % des jeunes Parisien.ne.s ayant un emploi vivent encore chez leurs parents, témoignant ainsi de la difficulté à décohabiter que peuvent rencontrer les jeunes à Paris.

Ils-elles sont plus souvent né.e.s en dehors de l'Ile-de-France et venu.e.s de province ou de l'étranger pour terminer leurs études à Paris et y trouver leur premier emploi. Par conséquent, ils-elles sont plus nombreux.ses à avoir emménagé à Paris au cours de l'année précédente : 20 % contre 17 % pour l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s. Cette proportion atteint même 25 % pour les actif.ve.s occupé.e.s vivant de manière autonome.

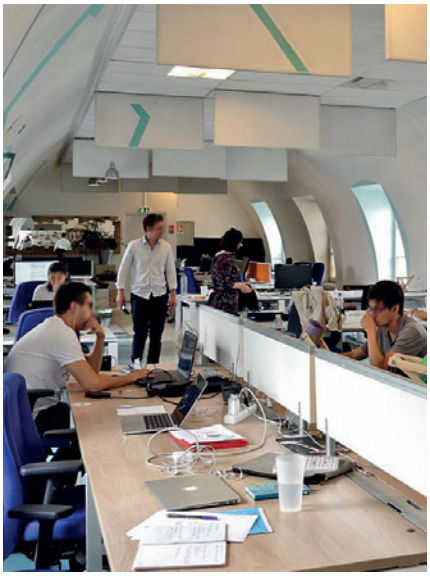

© Apur - David Boureau

21 %

des jeunes parisiens.ne.s âgé.e.s de 16 à 25 ans, exercent un emploi

RÉPARTITION PAR ÂGE DES ACTIF.VE.S OCCUPÉ.E.S

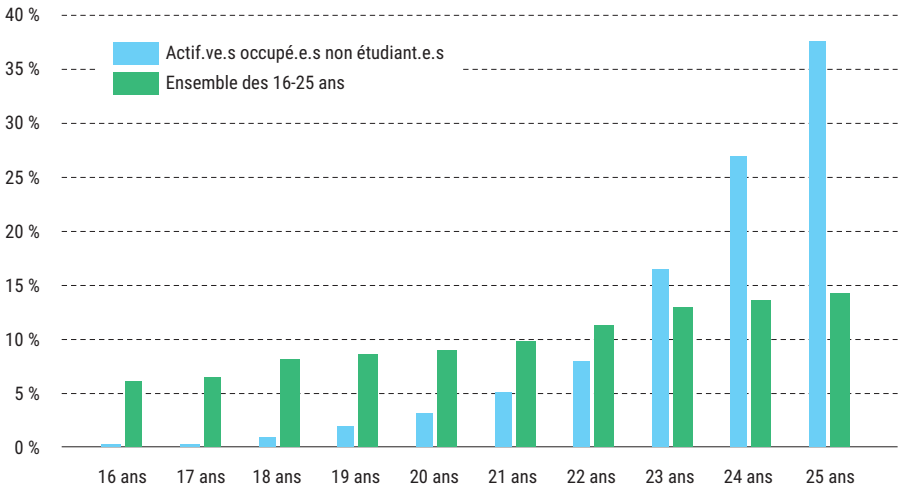

Source : Insee, recensement de la population 2014

4 – Afin d'éviter les doubles comptes, les jeunes qui étudient et travaillent en même temps ont été décomptés une seule fois et leurs effectifs sont présentés dans la partie sur les étudiant.e.s. Dans la partie sur les actif.ve.s, le champ correspond aux actifs occupés non étudiant.e.s.

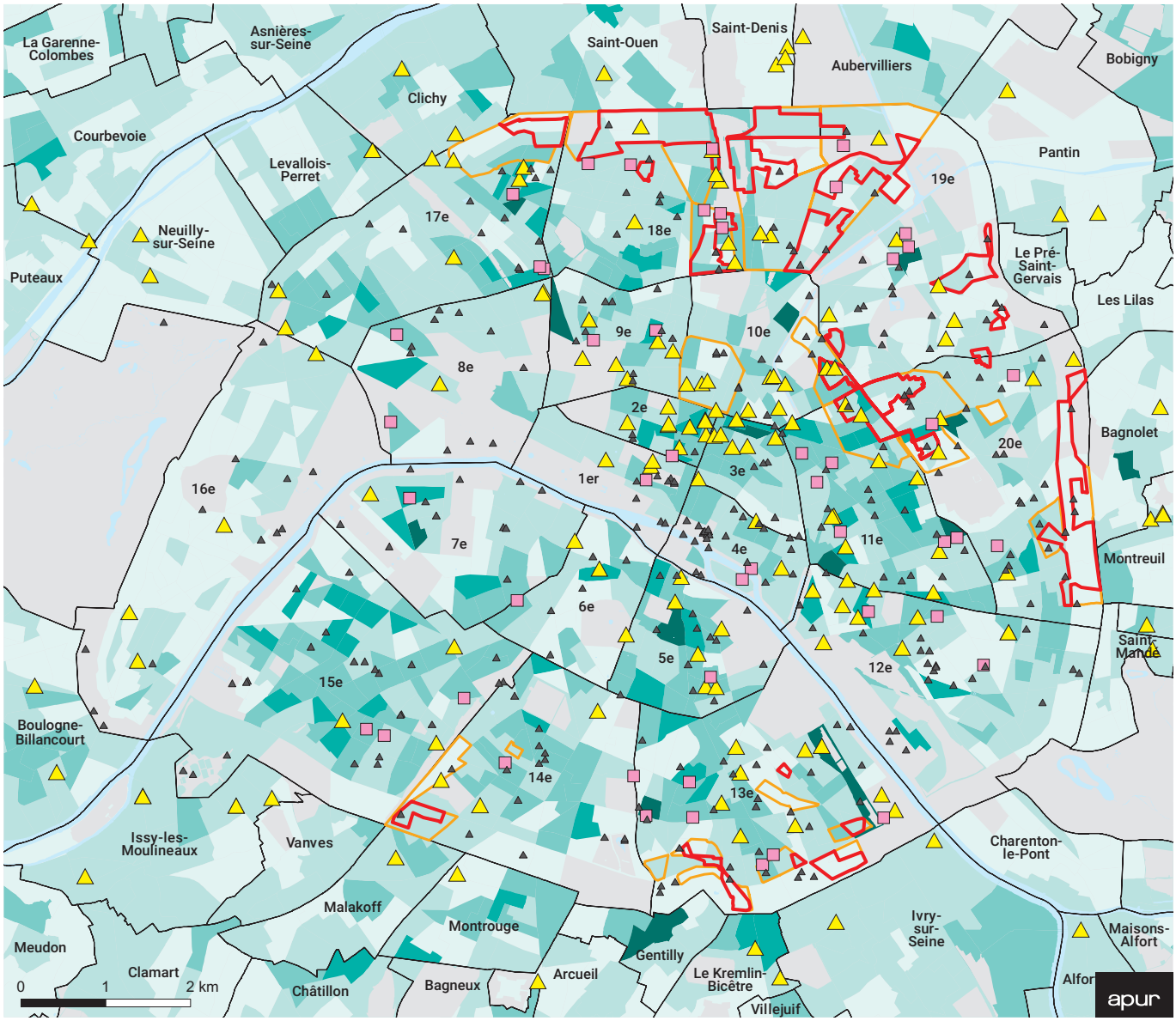

JEUNES ACTIF.VE.S EN EMPLOI, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

20 % d'actifs parmi les 16-25 ans

- Foyer Jeunes Travailleurs
- Espace de Coworking
- Point Paris WIFI

Part des actif.ve.s occupé.e.s âgé.e.s de 16 à 25 ans, dans la population totale

- plus de 10 %
- de 8 à 10 %
- de 6 à 8 %
- de 4 à 6 %
- moins de 4 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Apur, FINESS, Ville de Paris, Recensement de la Population (Insee) - 2014

Une forte part d'entrepreneur.e.s et de créateurs-créatrices d'entreprises sont des jeunes âgé.e.s de moins de 30 ans. À titre d'exemple, en 2017, Paris & Co, l'agence de développement économique et d'innovation de Paris, accueille dans ses plateformes thématiques près de 350 startups qui bénéficient d'un accompagnement et du programme de soutien à l'entrepreneuriat. L'analyse du profil des entrepreneur.e.s de ces start-up montre que près d'un tiers d'entre eux-elles (30 %) est âgé.e.s de 20 à 30 ans et, parmi ces dernier.e.s, seules 9 % sont des femmes.

Le nombre d'espaces de coworking a considérablement augmenté au cours des dernières années, ils sont désormais présents sur l'ensemble du territoire parisien avec une concentration particulière dans les arrondissements centraux ainsi que dans le 9e arrondissement qui compte de nombreux emplois. Les foyers pour jeunes travailleurs sont majoritairement implantés dans les arrondissements périphériques du croissant Est parisien. Il n'en existe aucun dans le 16e arrondissement.

Les jeunes en difficultés d'insertion

Les jeunes Parisien.ne.s sont en moyenne plus diplômé.e.s et disposent de plus de ressources que la moyenne des jeunes Français.e.s. Mais Paris accueille aussi des jeunes en difficultés d'insertion.

En 2014, à Paris, 28 700 jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont « ni en emploi, ni en étude, ni en formation » (NEET), soit 9 % des jeunes de cette tranche d'âge (contre 14 % des jeunes Francilien.ne.s). Le nombre de jeunes NEET a augmenté de +5 % entre 2009 et 2014, tandis que la population de jeunes a diminué de -1 % à Paris sur cette même période.

Seule la moitié de cette population sont des jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion, l'autre moitié correspond à des jeunes en situation de transition en matière de formation, d'emploi ou de parcours résidentiel sans qu'ils ne témoignent de difficulté d'insertion particulière.

Ces jeunes en difficulté ont un profil qui se démarque de celui de l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s : ce sont plus souvent des hommes, peu diplômés, vivant chez leurs parents. La majorité d'entre eux se déclare au chômage, les autres, inactif.ve.s, hommes et femmes au foyer.

Les jeunes NEET sont nombreux à vivre dans les quartiers de l'Est de Paris. Plus d'un tiers d'entre eux résident dans les 18e, 19e et 20e arrondissements. À l'inverse, ces jeunes résident plus rarement dans les arrondissements centraux et dans les arrondissements du Sud et de l'Ouest de Paris. Leur présence est également plus importante au sein de la géographie prioritaire parisienne : 15 % des jeunes qui habitent les quartiers de la politique de la ville et les quartiers de veille active ne sont ni en emploi ni en étude ni en formation (contre 8 % des jeunes hors des quartiers prioritaires à Paris).

À Paris, les jeunes actif.ve.s sont plus fortement touché.e.s par le chômage que l'ensemble des actif.ve.s : 19 % des actif.ve.s de 16 à 25 ans sont au chômage en 2014, contre 12 % pour les actif.ve.s de 15 à 64 ans. Ce taux de chômage chez les jeunes actif.ve.s varie du simple au double selon les arrondissements : 14 % dans le 5e arrondissement contre 28 % dans le 19e arrondissement. Néanmoins, malgré des taux élevés dans certains arrondissements, le taux de chômage reste moins élevée à Paris qu'à l'échelle régionale (24 %).

L'implantation des antennes de la Mission Locale de Paris et d'une partie des agences du Pôle Emploi est similaire à la géographie de ces jeunes NEET. On les retrouve principalement dans les arrondissements du Nord-Est parisien, notamment dans les 18e et 19e arrondissements mais aussi dans les 13e et 14e arrondissements.

D'autres actions en faveur des jeunes en difficultés d'insertion existent à Paris telles que l'intervention de la prévention spécialisée. Les actions de la prévention spécialisée font partie des missions de la protection de l'enfance et visent à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion sociale des jeunes et de leurs familles. En intervenant au sein même des quartiers et en allant au-devant des jeunes présents dans l'espace public, les éducateurs de rue visent à établir une relation de confiance et à obtenir progressivement l'adhésion des jeunes à une intervention éducative, collective ou individuelle, qui s'inscrit dans le temps et contribue à l'instauration, à la restauration et à la cohésion des liens sociaux en vue de l'autonomie et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

28 700

jeunes de 16 à 25 ans ne sont « ni en emploi, ni en étude, ni en formation » (NEET), à Paris

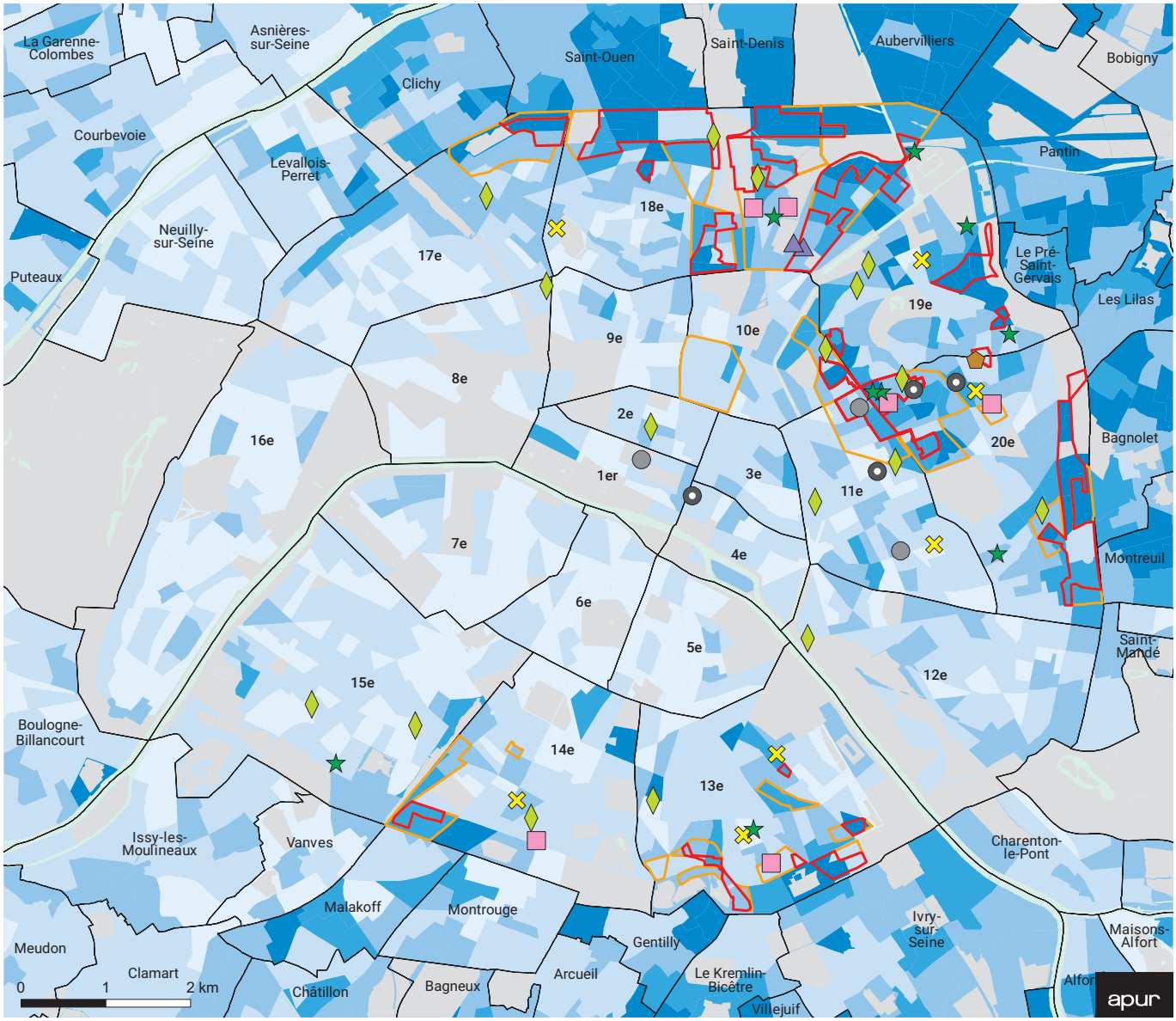

JEUNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

9 % de NEET parmi les 16 à 25 ans

- Mission Locale (7)
- Agence Pôle Emploi (17)
- Espace Dynamique d'Insertion (3)
- Pôle de projet (4)
- École 2e chance (2)
- Plan de lutte contre l'Illetrisme (6)
- Permanence Sociale d'Accueil (1)
- Autre structure (9)

Garantie Jeune, Cité des Sciences et de l'Industrie, point Accueil Ecoute Jeunes, Groupe SOS, Association de Prévention du Site de la Villette)

Part des personnes âgées de 16 à 25 ans ni en étude ni en emploi, dans l'ensemble des personnes âgées de 16 à 25 ans

- plus de 20 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- de 5 à 10 %
- moins de 5 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014, Apur, Ville de Paris DDCT

En 2017, la prévention spécialisée parisienne a rencontré et/ou mis en place un suivi éducatif d'environ 16 700 jeunes de 12 à 21 ans, soit une croissance de 10 % par rapport à 2012. Selon une proportion stable, deux-tiers de ces jeunes sont des garçons. La moyenne d'âge est de 16 ans. À l'occasion du renouvellement des conventions pour la période 2019-2022, trois enjeux majeurs ont été fixés comme priorités pour les nouvelles actions des associations de prévention spécialisée : la prévention des rixes, la « rue numérique » et la mobilité des jeunes.

241 professionnels éducatifs (chefs de service et éducateurs de rue) interviennent au sein de neuf associations à Paris : Jeunes Amis du Marais (AJAM), Arc - Les Équipes d'Amitié, Aurore, la Fondation Jeunesse Feu Vert, Olga Spitzer, Travail Vers l'Autonomie et la Solidarité 17 (TVAS 17), Association de Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des Jeunes (APSAJ), OPEJ - Baron Edmond de Rothschild, Fondation Méquignon, Groupe de Recherche et d'Action auprès des Jeunes Adolescents de la Rue (GRAJAR). Ces associations sont présentes dans les 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements. Par ailleurs, deux associations interviennent dans le champ de la médiation, prévention jeunesse et insertion, sur les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements concernant le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) et sur le site de la Villette pour l'Association de Prévention Spécialisée du Site de la Villette.

LES PÉRIMÈTRES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
selon les termes de la convention en vigueur en 2019

- AJAM
- GRAJAR
- ARC Équipes d'Amitié
- FEU VERT
- Autre périmètre
- Zone de veille éducative
- Médiation Prévention Insertion

Source : Ville de Paris - DASES, 2019

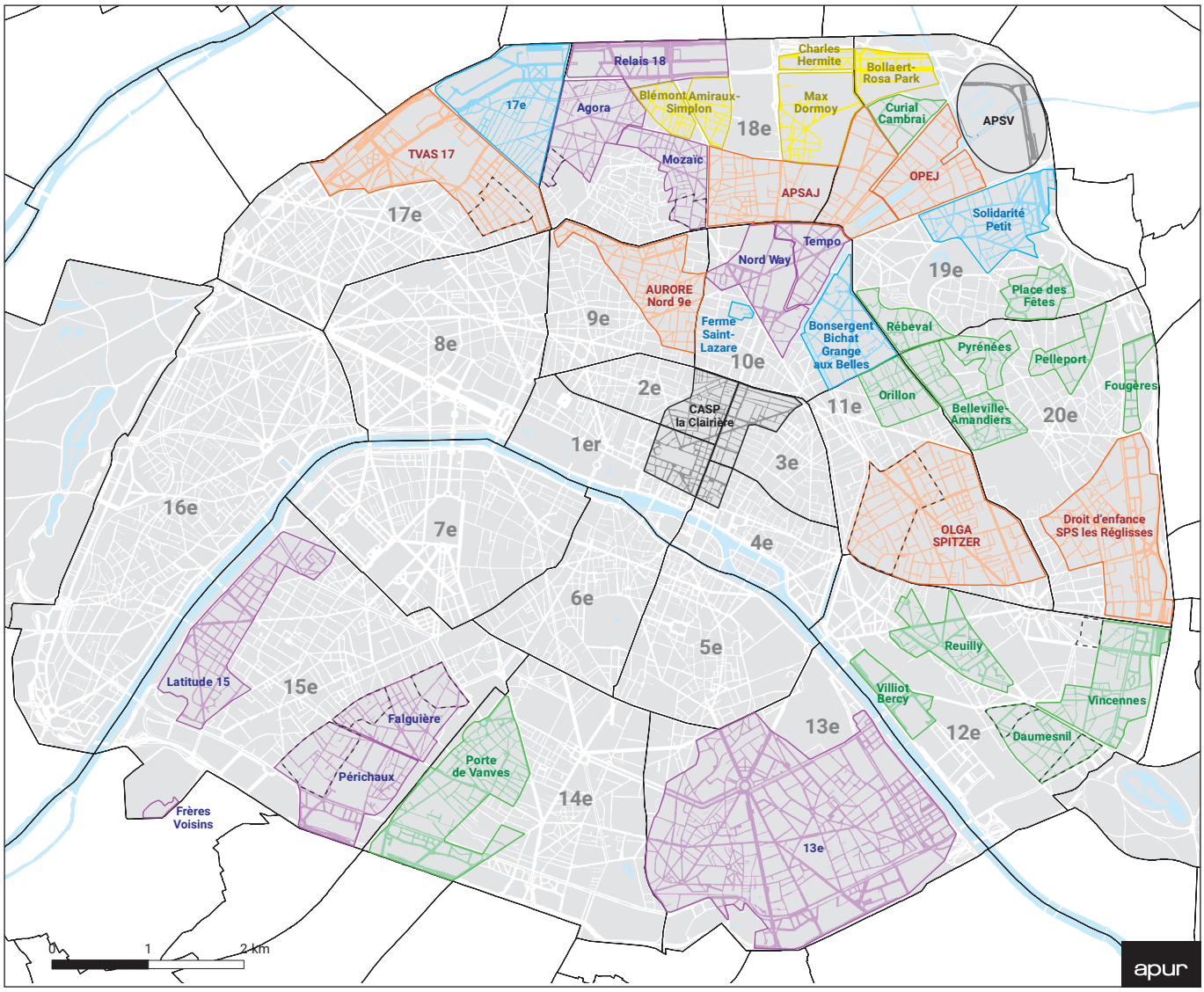

Les jeunes suivis par la Mission Locale de Paris

La Mission Locale de Paris est une association qui assure une mission de service public : orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés. Elle dispose de plusieurs implantations sur le territoire parisien, qui accueillent les jeunes par secteur selon leur lieu de résidence.

En 2016, la Mission Locale de Paris a accompagné 18960 jeunes âgés de 16 à 26 ans, dont la moitié accueillie pour la première fois au cours de l'année (9064 jeunes « primos »). Ces jeunes représentent 6 % des jeunes à Paris. Plus de la moitié des jeunes suivis résident dans les arrondissements périphériques de l'Est parisien à savoir les 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements. On les retrouve notamment dans de fortes proportions au sein des quartiers prioritaires parisiens (18 % des jeunes suivis contre 7 % des jeunes Parisien.ne.s dans leur ensemble).

Les jeunes accompagnés par la Mission Locale de Paris ont un profil spécifique : ce sont plus souvent des hommes, âgés en moyenne de 22 ans, plus souvent étrangers. Plus de la moitié d'entre eux n'ont aucun diplôme validé (56 % contre 15 % des jeunes à Paris) et résident chez leurs parents (52 % contre 43 % des jeunes à Paris). Fin 2016, la majorité des jeunes suivis sont demandeurs d'emploi (43 %), les actif.ve.s en emploi représentent 26 % des jeunes suivis et 17 % sont étudiant.e.s, à l'inverse de la situation parisienne où un jeune sur deux est élève ou étudiant.e.

Pour en savoir plus :
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/jeunes-mission-locale-paris-portrait-jeunes-suivis-2016

LES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE

Mission Locale

- ▲ Antenne
- ■ Site Garantie Jeunes
- ★ Siège

Nombre de jeunes accompagnés par la Mission Locale

- plus de 100
- de 51 à 100
- de 26 à 50
- de 10 à 25
- moins de 10

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS comptant aucun jeune accompagné apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Mission Locale (Ville de Paris) - 2016

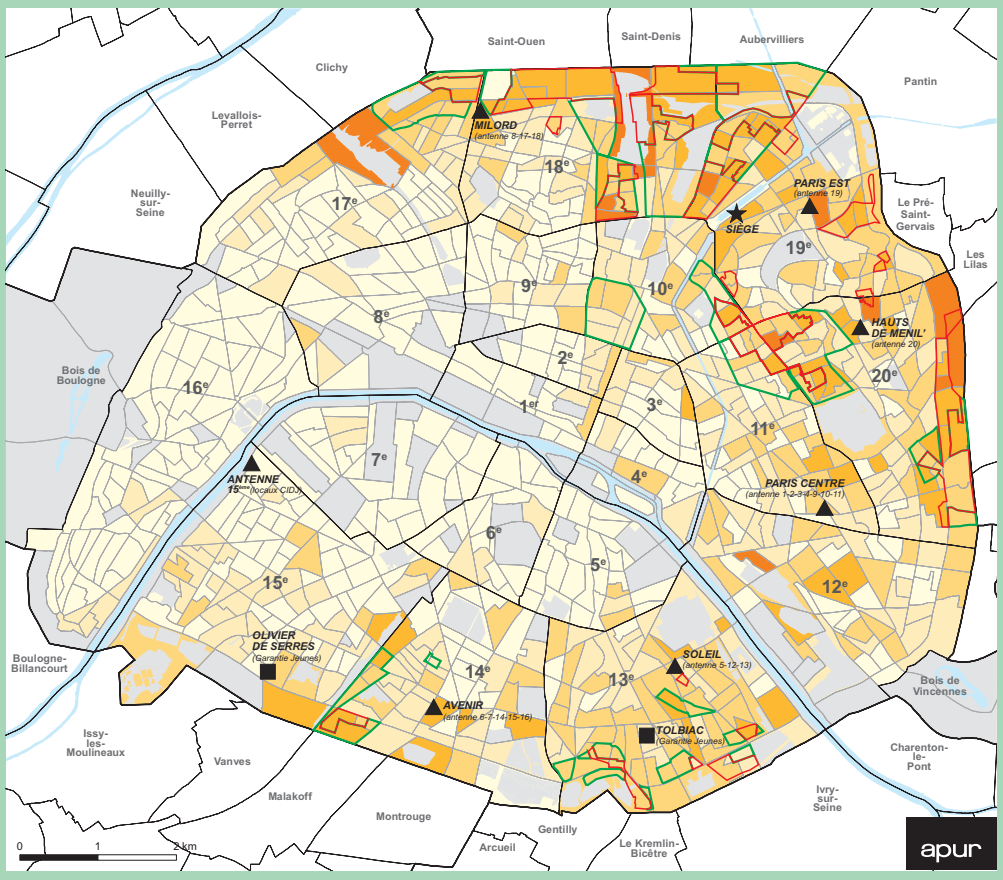

Les jeunes sans abri

Dans le cadre de la Nuit de la Solidarité, 353 équipes de volontaires, composées de professionnels du social et de 1 700 Parisiennes et Parisiens bénévoles, ont sillonné les rues de Paris afin d'aller à la rencontre des personnes sans abri et mener pour la première fois à Paris et en France un décompte anonyme et objectif. Lors de cette nuit du 15 au 16 février 2018, 3 035 personnes ont été décomptées sans solution d'hébergement[5]. Parmi elles, 150 jeunes âgés de moins de 25 ans, soit 16 % de l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire. Pour la majorité d'entre eux, l'errance est récente (moins de 3 mois) et coïncide souvent avec leur arrivée à Paris. Si leur principal lieu de sommeil reste la rue, ils constituent la population qui déclare le plus souvent dormir sous une tente.

Ces jeunes semblent bénéficier d'une plus forte solidarité familiale ou communautaire que l'ensemble des sans abri car, même s'ils sont moins nombreux à avoir déjà été hébergés, ils l'ont été principalement par la famille ou les amis alors que les plus âgés l'ont été dans des centres d'hébergement. Il en va de même concernant les ressources financières : bien que les jeunes déclarent vivre principalement de la mendicité, ils sont plus nombreux que les autres classes d'âge à recevoir de l'aide financière de proches ou d'amis (14 % contre 7 % des personnes âgées de 55 ans ou plus).

Les jeunes sans abri utilisent moins les dispositifs mis en place pour les accompagner : ils sont 77 % à ne jamais contacter le 115 (au lieu de 64 % pour l'ensemble des sans abri) et seul un jeune sur dix est suivi par un travailleur social. La moitié des jeunes qui déclarent ne jamais appeler le 115, explique ne pas connaître le dispositif. Cette faible connaissance des dispositifs s'explique par l'arrivée récente sur le territoire d'une partie de cette population et est aussi à considérer *a minima* puisque, à quelques exceptions près, seules les personnes francophones ont été enquêtées, il est probable que les personnes ne maîtrisant pas la langue française aient aussi plus de difficultés à connaître ou accéder aux dispositifs.

Malgré leur jeune âge, ils sont 34 % à déclarer avoir des problèmes de santé et seuls 13 % bénéficient d'une couverture maladie. En termes de besoins, ils évoquent plus que les autres, outre le besoin de logement, un besoin d'accompagnement dans leurs démarches administratives ou dans leurs procédures de domiciliation. Laver leurs vêtements, accéder à internet et recharger leur téléphone sont aussi des besoins particulièrement exprimés par cette classe d'âge.

5 – Pour en savoir plus : https://www.apur.org/fr/nos-travaux/situation-rue-paris-nuit-15-16-fevrier-2018

ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES SANS SOLUTION D'HÉBERGEMENT

Source : Nuit de la Solidarité 2018, traitements Apur

Synthèse des profils : typologie de la jeunesse parisienne

Trois profils dominants permettent de caractériser les jeunes Parisien.ne.s de 16 à 25 ans : les élèves et les étudiant.e.s (70 % des 16 à 25 ans) dont la moitié habite encore chez ses parents (49 %) et l'autre moitié vit dans un logement autonome (51 %) ; les jeunes qui exercent un emploi (21 %) ; et les jeunes qui connaissent des difficultés d'insertion, notamment professionnelle (9 %).

Une typologie de la jeunesse a été construite afin de caractériser les différents quartiers de la capitale à partir des caractéristiques des jeunes qui y résident. Chaque IRIS s'est vu attribuer une couleur lorsque le profil correspondant y est surreprésenté par rapport à la moyenne parisienne. Cela ne signifie pas que ce profil est majoritaire mais que l'écart avec la moyenne parisienne est le plus important.

RÉPARTITION DES TROIS PROFILS DOMINANTS CHEZ LES JEUNES PARISIEN.NE.S

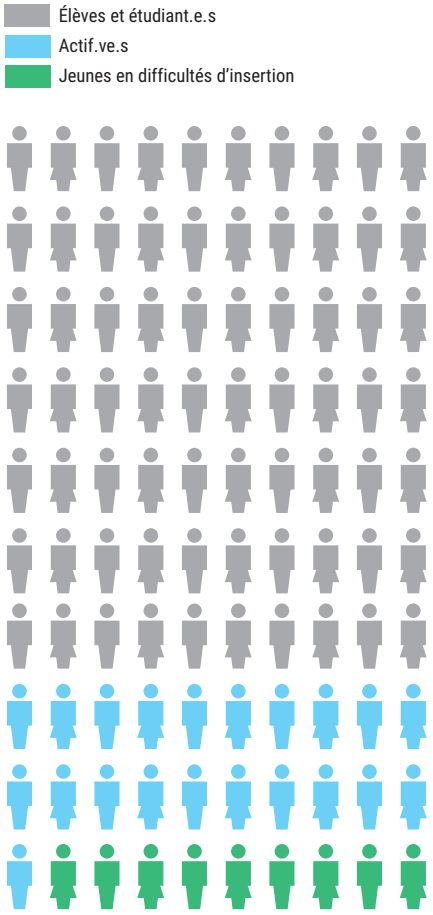

Source : Insee, recensement de la population 2014

Méthode

Dans cet exercice, l'analyse des jeunes âgés de 16 à 25 ans est abordée au regard d'indicateurs recouvrant plusieurs thématiques : le mode de cohabitation, leur période d'arrivée, leur statut d'activité et leur niveau de diplôme.

Au total, 7 indicateurs ont été retenus pour établir la typologie :
- Part des jeunes emménagés récemment ;
- Part des jeunes en études ;
- Part des jeunes ni en emploi ni en étude ;
- Part des actif.ve.s ouvriers ;
- Part des jeunes autonomes ;
- Part des jeunes vivant chez leurs parents ;
- Part des jeunes non scolarisés diplômés du supérieur.

La méthode utilisée permet de comparer les IRIS parisiens à travers les indicateurs, sans en privilégier un seul. Elle distingue les indicateurs qui différencient le plus les IRIS les uns des autres et permet d'assembler ceux qui se ressemblent. Elle a abouti à un regroupement des IRIS en 5 classes, correspondant chacune à un profil de jeunes particulier. Pour rappel, un IRIS est un découpage du territoire mis en place par l'Insee afin d'analyser les données à une échelle plus fine. Les IRIS sont de taille homogène et comptent environ 2 000 habitant.e.s chacun.

Cette méthode est appelée classification ascendante hiérarchique.

La classification ascendante hiérarchique est dite ascendante car elle part d'une situation où tous les IRIS sont seuls dans une classe, puis sont rassemblés en classes de plus en plus grandes. La constitution des groupes est telle que les IRIS soient les plus similaires possible au sein d'un groupe et que les groupes soient aussi dissemblables que possible.

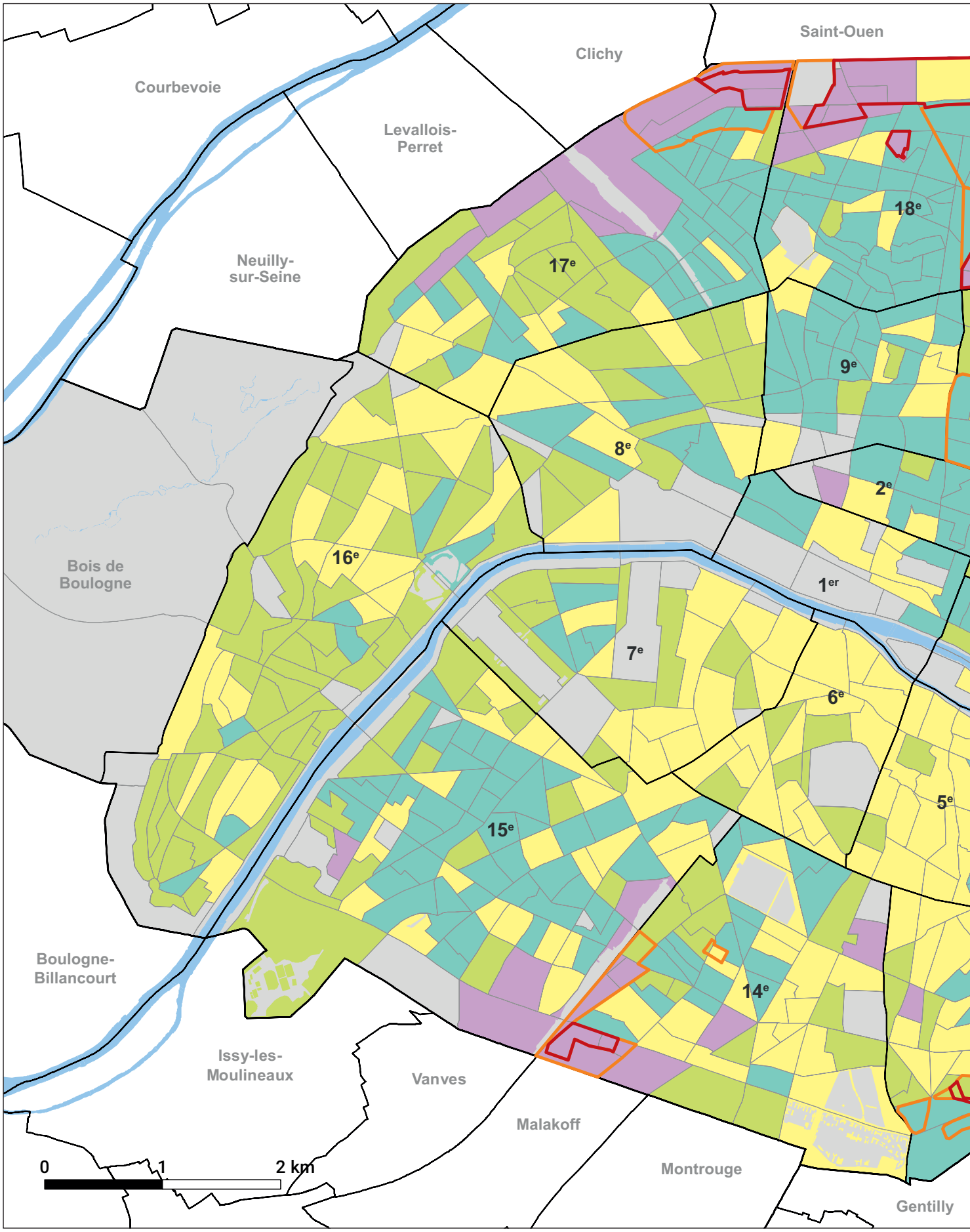
Courbevoie
Clichy
Saint-Ouen
Levallois-
Perret
Neuilly-
sur-Seine
17e
18e
9e
8e
2e
16e
Bois de
Boulogne
1er
7e
6e
5e
15e
Boulogne-
Billancourt
14e
Issy-les-
Moulineaux
Vanves
Malakoff
Montrouge
Gentilly
0
1
2 km

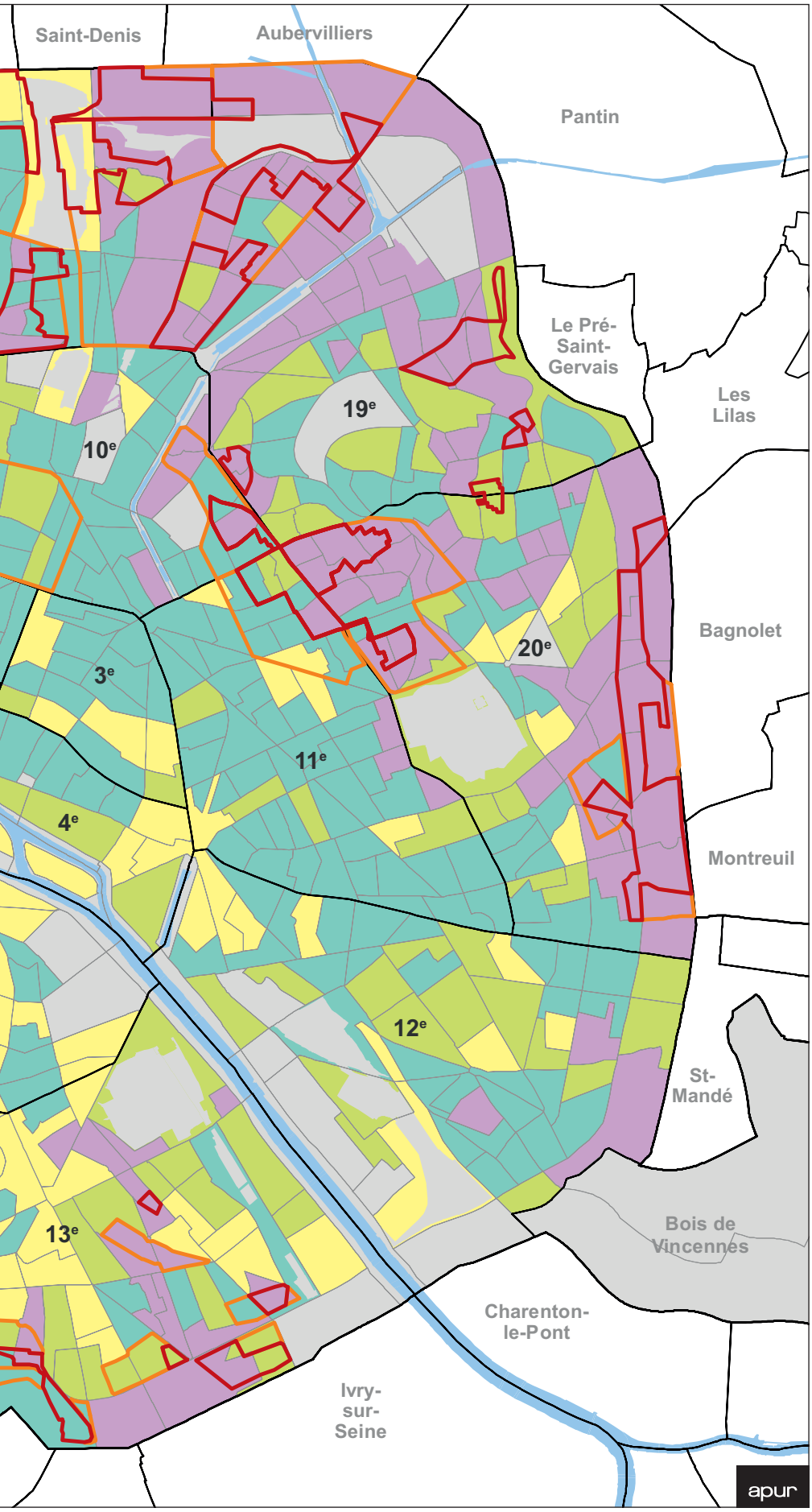

Les quatre grands profils de jeunes Parisien.ne.s

- Les étudiant.e.s « autonomes » sont surreprésenté.e.s dans le Quartier Latin, et plus généralement dans les quartiers de la rive gauche (13e et 14e arrondissements).

- Les élèves ou étudiant.e.s vivant chez leurs parents sont surreprésenté.e.s dans certains quartiers des arrondissements périphériques, en particulier dans les 12e, 13e, 16e et 17e arrondissements.

- Les jeunes actif.ve.s « autonomes » sont surreprésenté.es dans certains quartiers de la rive droite, en particulier dans les 2e, 3e, 9e, 10e, 11e, et 18e arrondissements mais aussi dans certains quartiers du 14e et 15e arrondissements.

- Les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion ou de décohabitation sont surreprésentés dans certains quartiers périphériques ainsi que dans les arrondissements de l'Est Parisien.

TYPOLOGIE DES JEUNES PARISIEN.NE.S PARIS

Profils surreprésentés par rapport à la moyenne parisienne

- élèves ou étudiant.e.s vivant chez leurs parents
- étudiant.e.s autonomes
- actif.ve.s autonomes
- difficultés d'insertion et de décohabitation

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

- Quartier Prioritaire
- Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014, traitement Apur

4. Les conditions de vie des jeunes

Le logement

La jeunesse est le moment des transitions vers l'autonomie. À Paris, la prise d'autonomie se relie en particulier aux arrivées massives de jeunes depuis les autres départements français et depuis l'étranger. Ces jeunes ont quitté le domicile parental pour s'installer dans la capitale. C'est ce qui explique la décohabitation plus précoce des jeunes vivant à Paris par comparaison avec les jeunes des autres départements de la région Ile-de-France.

Une décohabitation de plus en plus tardive pour les jeunes nés à Paris

En 2014, 57 % des jeunes Parisien.ne.s de 16 à 25 ans vivent de manière autonome, dans leur propre logement et 43 % habitent encore chez leurs parents. À l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de l'Ile-de-France en général les proportions s'inversent : deux tiers des jeunes vivent chez leurs parents et un tiers est autonome.

ÉVOLUTION DE LA PART DE JEUNES NE VIVANT PLUS CHEZ LEURS PARENTS SELON L'ÂGE À PARIS

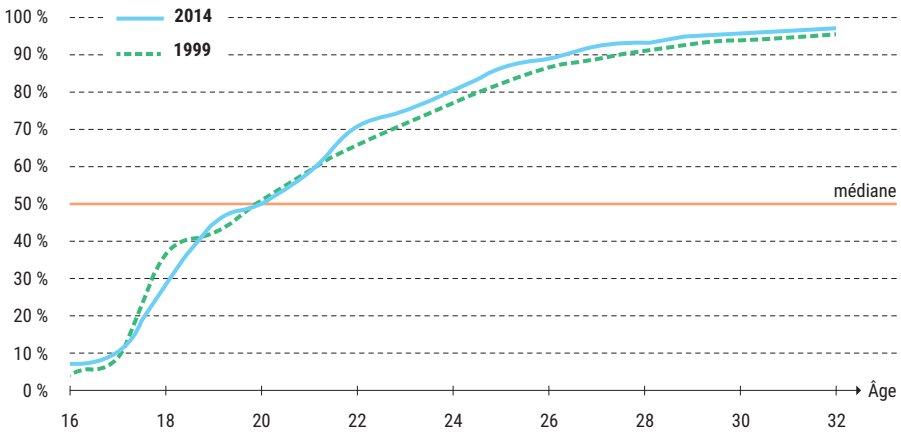

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014

Pour l'ensemble des jeunes résidant à Paris, l'âge de la décohabitation est resté relativement stable depuis 1999. C'est à 20 ans que la moitié des jeunes a quitté le domicile parental et cet âge est identique à celui de 1999. Néanmoins, passé 20 ans, les jeunes qui n'ont pas encore décohabité le font un peu plus tardivement en 2014 qu'en 1999.

Si la décohabitation va de soi pour les jeunes qui s'installent à Paris afin de poursuivre leurs études ou pour un emploi, elle ne va pas de soi pour les jeunes nés à Paris pour qui la décohabitation est de plus en plus difficile à mettre en œuvre. En 2014, 45 % des jeunes âgés de 25 ans nés à Paris vivent encore chez leurs parents, alors qu'ils n'étaient que 32 % en 1999.

La décohabitation accompagne l'entrée dans la vie active

Au-delà du fait d'être né à Paris, certaines caractéristiques semblent aussi impacter la capacité des jeunes à décohabiter.

Les jeunes femmes sont plus nombreuses à vivre de manière autonome que les jeunes hommes (61 % contre 52 %). Cela s'explique notamment par leur surreprésentation parmi les jeunes qui viennent s'installer à Paris pour les études ou le travail et pour qui la décohabitation est implicite. Les jeunes ayant un emploi, du fait des ressources financières qu'il génère, sont aussi plus nombreux à vivre dans leur propre logement (75%) que chez les étudiant.e.s et les chômeur.se.s.

Les conditions de logement

Les difficultés d'accès au logement sont telles pour les jeunes qu'elles ont sans doute, pour effet, de retarder le départ du domicile familial pour ceux vivant à Paris ou de faire renoncer une partie des arrivants à s'installer à Paris.

• Les jeunes Parisien.ne.s autonomes

En 2014, les jeunes Parisien.ne.s autonomes de 16 à 25 ans (57 % de l'ensemble des jeunes) sont principalement locataires d'un logement vide ou meublé du parc privé, bien plus que chez les plus de 25 ans (70 % contre 37 %). Comparé à 1999, la proportion de jeunes Parisien.ne.s autonomes locataires d'un meublé a doublé.

Près d'un jeune autonome sur dix vit hors des logements ordinaires, il s'agit de la catégorie « hors ménage » dans la nomenclature utilisée par l'Insee. Chez les jeunes, cette catégorie fait principalement référence aux résidences universitaires (notamment celles gérées par le CROUS) ou à certains Foyers de Jeunes Travailleurs (FTJ).

Seuls 6 % des jeunes autonomes vivent dans un logement social contre 20 % des plus de 25 ans. Enfin, 8 % des jeunes autonomes bénéficient d'une entraide familiale ou amicale qui leur permet de se loger gratuitement et 7 % sont propriétaires, bien moins que chez leurs aînés (36 %).

Le mode de logement est assez similaire chez les jeunes autonomes résidant dans une autre commune de la Métropole du Grand Paris, avec une légère surreprésentation des propriétaires et des locataires du parc social.

Les conditions de logement des jeunes autonomes Parisien.ne.s sont plus difficiles que celles du reste de la population : 9 % d'entre eux vivent dans un logement inconfortable, c'est-à-dire sans baignoire ni douche ou sans pièce réservée à la toilette (contre 7 % des ménages de plus de 25 ans).

Des aides financières sont mises en place afin d'aider les jeunes et étudiant.e.s dans leur accès au logement. En 2015, 74 413 étudiant.e.s ont bénéficié d'une aide au logement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à Paris. Deux tiers de ces aides étaient d'un montant supérieur à 200 euros par mois. Ces aides peuvent être complétées par une bourse sur critères sociaux, dont ont été bénéficiaires 57 100 étudiant.e.s en 2016.

ÉVOLUTION DE LA PART DE JEUNES PARISIEN.NE.S NE VIVANT PLUS CHEZ LEURS PARENTS SELON L'ÂGE ET LE LIEU DE NAISSANCE

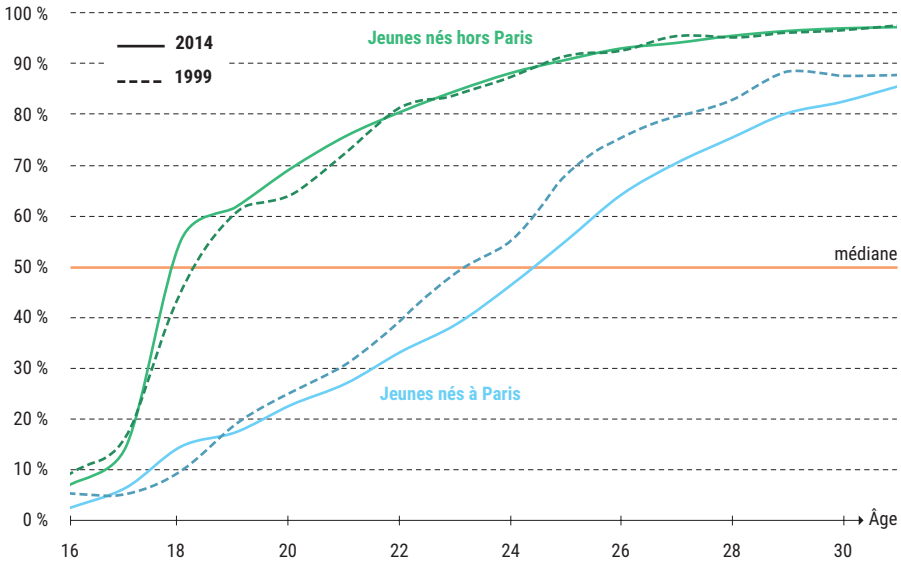

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014

RÉPARTITION DES 16-25 ANS SELON LEUR DEGRÉ D'AUTONOMIE

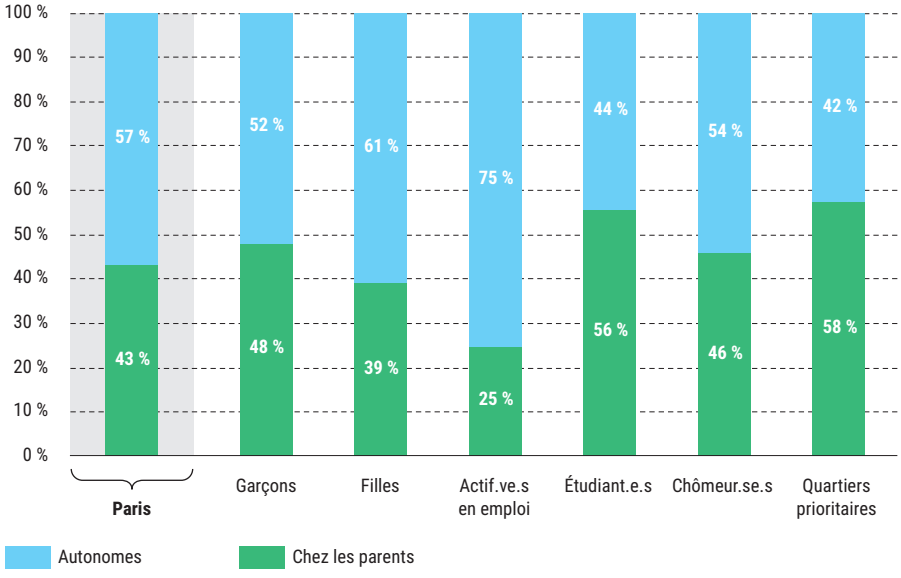

Source : Insee, recensement de la population 2014

Autre alternative pouvant favoriser l'emménagement sur la capitale : les logements étudiants gérés par le CROUS de Paris. En 2016, 6 700 places[6] étaient disponibles dans un total de 71 résidences destinées aux étudiants. Malgré la création de nouveaux logements de ce type chaque année (+193 en 2016), l'offre de logements reste inférieure à la demande. En 2016, 24 500 étudiant.e.s ont effectué une demande de logement à Paris ce qui signifie que seul.e un.e étudiant.e demandeur.se sur quatre accède à un logement proposé par le CROUS.
En 2018, Paris compte également 48 Foyers de Jeunes Travailleurs répartis sur l'ensemble du territoire pour une capacité d'accueil totale de 4 371 places.

• Les jeunes Parisien.ne.s vivant chez leurs parents

Les jeunes Parisien.ne.s de 16 à 25 ans vivant chez leurs parents (43 % de l'ensemble des jeunes) résident principalement dans un logement social (37 %), cette proportion est plus élevée qu'en 1999 (30 %). Elle est supérieure à celle des plus de 25 ans (20 %) et s'explique principalement par la plus forte présence de familles dans les logements sociaux.

Les autres jeunes vivant chez leurs parents sont 34 % à habiter dans un logement dont leur famille est propriétaire et 22 % à vivre dans un logement locatif vide du parc privé. Enfin, ils déclarent rarement être logés gratuitement (5 %) ou vivre dans un logement locatif meublé ou une chambre d'hôtel (2 %).

Pour les jeunes Parisien.ne.s, vivre encore chez ses parents représente une opportunité d'être dans un logement plus confortable : seulement 6 % des jeunes Parisien.ne.s vivant chez leurs parents habitent dans un logement sans baignoire ni douche ou sans pièce réservée à la toilette, contre 9 % chez les jeunes Parisien.ne.s autonomes. De plus, les jeunes Parisien.ne.s vivant chez leurs parents sont 8 % à vivre dans un logement de moins de 40 m² (contre 66 % chez les jeunes autonomes). Cet écart important s'explique par la différence de taille des ménages entre celle des jeunes autonomes et celle des jeunes vivant chez leurs parents.

On distingue donc chez les jeunes deux profils de logement différents :
- Les jeunes autonomes vivant principalement dans le parc locatif privé et dans des logements de petite taille,
- Les jeunes vivant chez leurs parents, logés majoritairement dans des logements sociaux ou des logements dont la famille est propriétaire qui sont de plus grande taille.

6 – CROUS de Paris, Rapport d'activité et de performance, 2016.

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DES JEUNES AUTONOMES

	Paris			MGP
	16 à 25 ans autonomes en 1999 (%)	16 à 25 ans autonomes en 2014 (%)	Plus de 25 ans en 2014 (%)	16 à 25 ans autonomes en 2014 (%)
En location privée vide	50	43	32	43
En location privée meublée	13	27	5	21
Hors logement ordinaire	10	9	2	8
Logé gratuitement	12	8	5	6
Propriétaire	8	7	37	10
En location sociale	6	6	19	13
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DES JEUNES VIVANT CHEZ LEURS PARENTS

	Paris			MGP
	16 à 25 ans vivant chez leurs parents en 1999 (%)	16 à 25 ans vivant chez leurs parents en 2014 (%)	Plus de 25 ans en 2014 (%)	16 à 25 ans vivant chez leurs parents en 2014 (%)
En location privée vide	30	22	32	15
En location privée meublée	1	2	5	1
Hors logement ordinaire	0	0	2	0
Logé gratuitement	7	5	5	3
Propriétaire	33	34	36	43
En location sociale	30	37	20	38
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014

L'entrée dans la vie active

L'entrée dans l'âge adulte est une période de fortes transitions, parmi lesquelles l'accès au premier emploi constitue une étape importante. Bien que Paris soit un territoire attractif pour les jeunes grâce à son vaste marché de l'emploi, certains jeunes actif.ve.s parisien.ne.s sont au chômage.

Dans la capitale, le taux de chômage parmi les jeunes actif.ve.s est de 19,3 %, taux bien supérieur que pour l'ensemble des actif.ve.s Parisien.ne.s âgé.e.s de 15 à 64 ans (11,8 %). Ce phénomène n'est pas propre à Paris : à l'échelle de la MGP, de l'Ile-de-France et de la France, le taux de chômage est plus fort chez les jeunes. En revanche, le taux de chômage des jeunes actif.ve.s Parisien.ne.s (19,3 %) est bien inférieur à celui observé chez les jeunes actif.ve.s de la Métropole Du Grand Paris et de l'Île-de-France (24,4 %) ainsi que chez les jeunes actif.ve.s de l'ensemble du pays (29,0 %).

Le niveau de diplôme est un facteur qui joue un rôle important sur le taux de chômage : être diplômé apparaît comme une réelle protection face aux risques de chômage. En effet, les jeunes actif.ve.s qui sortent du système scolaire sans qualification ou avec un diplôme inférieur ou égal au brevet sont 43 % à être au chômage, soit un risque trois fois plus élevé que chez les jeunes diplômés du supérieur.

L'entrée sur le marché de l'emploi commence plus régulièrement par des statuts précaires chez les jeunes. En effet, la proportion d'actifs embauchés en CDI parmi les jeunes actifs ayant terminé leurs études augmente progressivement avec l'âge. À 18 ans, cette proportion est de 53 % contre 71 % à 25 ans. À titre de comparaison, les actif.ve.s Parisien.ne.s non étudiant.e.s de plus de 25 ans sont 75 % à être employé.e.s en CDI.

De plus, la qualification garantit, dans une certaine mesure, de meilleures conditions d'emploi. Chez les jeunes actif.ve.s Parisien.ne.s, ceux-celles possédant un diplôme du supérieur sont 68 % à être en CDI contre 63 % pour ceux-celles qui n'ont pas de diplôme. Les jeunes ayant un diplôme professionnel type CAP ou BEP sont également plus fréquemment salarié.e.s en CDI (68 %).

LES 16 À 25 ANS, UN PEU MOINS TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE À PARIS QUE DANS LE RESTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

	Nombre de chômeur.se.s de 16 à 25 ans	Nombre d'actif.ve.s de 16 à 25 ans	Indice de chômage des 16 à 25 ans (%)	Indice de chômage des 15 à 64 ans (%)
1er arr.	183	1 006	18,2	9,8
2e arr.	317	1 792	17,7	10,9
3e arr.	463	2 547	18,2	10,5
4e arr.	290	1 897	15,3	10,1
5e arr.	676	4 712	14,3	9,7
6e arr.	394	2 513	15,7	9,3
7e arr.	532	3 606	14,8	9,2
8e arr.	359	2 298	15,6	8,3
9e arr.	696	4 171	16,7	9,8
10e arr.	1 131	6 065	18,7	12,3
11e arr.	2 022	11 624	17,4	11,6
12e arr.	1 777	9 494	18,7	10,4
13e arr.	2 687	12 175	22,1	12,4
14e arr.	1 890	9 911	19,1	11,3
15e arr.	2 405	16 497	14,6	9,7
16e arr.	1 396	8 046	17,3	10,0
17e arr.	1 916	11 670	16,4	11,3
18e arr.	3 033	13 712	22,1	13,5
19e arr.	3 356	11 922	28,1	16,4
20e arr.	3 064	12 431	24,6	15,1
Paris	**28 587**	**148 090**	**19,3**	**11,8**
Métropole du Grand Paris	**106 958**	**437 733**	**24,4**	**13,3**
Ile-de-France	**184 751**	**755 926**	**24,4**	**12,5**
France *	**933 779**	**3 225 331**	**29,0**	**13,5**

Source : Insee, recensement de la population 2014

Lecture : Dans le 7e arrondissement, 532 jeunes de 16 à 25 ans sont au chômage, et 3 606 sont actif.ve.s, soit un taux de chômage de 14,8 %. Sur le même arrondissement, le taux de chômage des 15-64 ans est de 9,2 %.

*** :** Pour la France, les données concernent les 15 à 24 ans.

Enfin, ils sont plus d'un tiers à avoir le statut de cadre (33 %), bien au-dessus des taux observés dans la Métropole du Grand Paris (21 %) et dans la région Île-de-France (16 %). C'est le statut professionnel le plus répandu chez les jeunes actif.ve.s Parisien.ne.s en lien avec leur niveau de qualification plus élevé. Cette surreprésentation des cadres se répercute majoritairement sur la proportion d'employé.e.s qui est moindre à Paris (26 %) que dans la Métropole et en Ile-de-France (respectivement 34 et 36 %). La part d'ouvriers est également plus de deux fois inférieure à Paris que dans la région (8 % contre 18 %) ou la Métropole (14 %).

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIF.VE.S DE 16 À 25 ANS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME

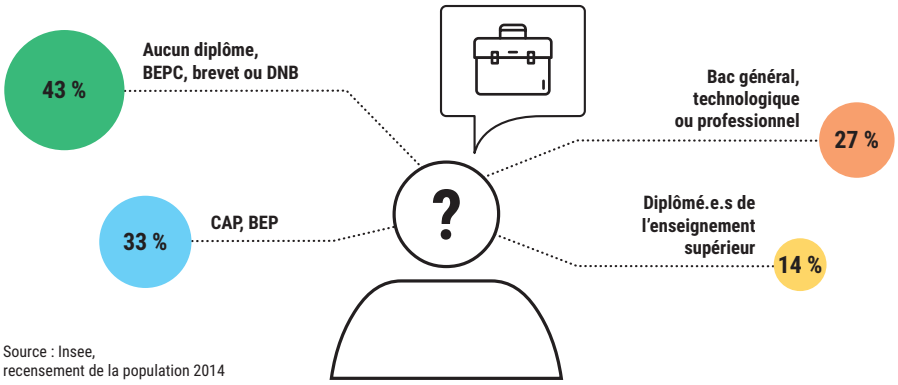

Source : Insee, recensement de la population 2014

La mobilité des jeunes

Les déplacements des jeunes Parisien.ne.s

Chaque jour, 847 300 déplacements[7] sont effectués par les jeunes Parisien.ne.s, que ce soit dans la capitale ou dans le reste de la région. Les transports en commun représentent le moyen de déplacement le plus utilisé par les jeunes. Cette utilisation est bien plus forte que celle des 25 ans ou plus (47 % contre 30 %). La marche à pied est aussi très fréquente, tout comme pour le reste de la population. Les jeunes recourent au vélo dans les mêmes proportions que les plus âgés (3 %). En revanche, l'usage de la voiture est plus limité chez les jeunes (3 % contre 9 % chez les 25 ans et plus).

Chez les jeunes, un tiers des déplacements est motivé par le fait de se rendre sur son lieu d'étude. Les loisirs ainsi que les déplacements non liés au travail arrivent ensuite.

Le Vélib', apprécié des jeunes

Le Vélib', déployé à partir de 2007 sur le territoire parisien, est particulièrement apprécié par les jeunes. Les 18-25 ans représentent 22 % des abonnements en 2016 alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population totale.

C'est dans le Quartier Latin que la part des prises de Vélib' des jeunes dans la totalité des prises est la plus élevée, quartier à forte attractivité étudiante[8]. Dans le centre de Paris, et dans le 11e arrondissement, les jeunes et boursiers utilisent également fortement les Vélib', avec de nombreux déplacements, mais ils représentent une part plus limitée de l'ensemble des prises. Ces lieux ont une attractivité moins centrée sur les jeunes et leurs déplacements, comparé au Quartier Latin.

C'est entre 8 et 9 heures que le nombre de prises de Vélib' est le plus important, tout comme entre 18 et 19 heures. À partir de cette approche temporelle des prises de Vélib' par les jeunes, différents lieux de vie des jeunes peuvent être identifiés. Le matin, la part de prises est élevée dans leurs quartiers de résidence (5e, 9e, 10e, 11e et 15e arrondissements), en fin de journée dans les quartiers d'étude ou de travail (5e, 6e, 9e, 10e et 11e arrondissements). Enfin, dans la soirée, des lieux de sortie sont identifiables, notamment le centre de Paris et le quartier de Pigalle ou Oberkampf.

7 – Un déplacement correspond à l'ensemble des trajets pour aller d'un point de départ A à un point d'arrivée B.
8 – Cette analyse s'appuie sur des données datant de 2016 du système Vélib' exploité par JCDecaux.

LE DÉPLACEMENT SUR LE LIEU D'ÉTUDE REPRÉSENTE LA MAJORITÉ DES DÉPLACEMENTS DES JEUNES

Seul le mode de transport principal lors de chaque déplacement est retenu.

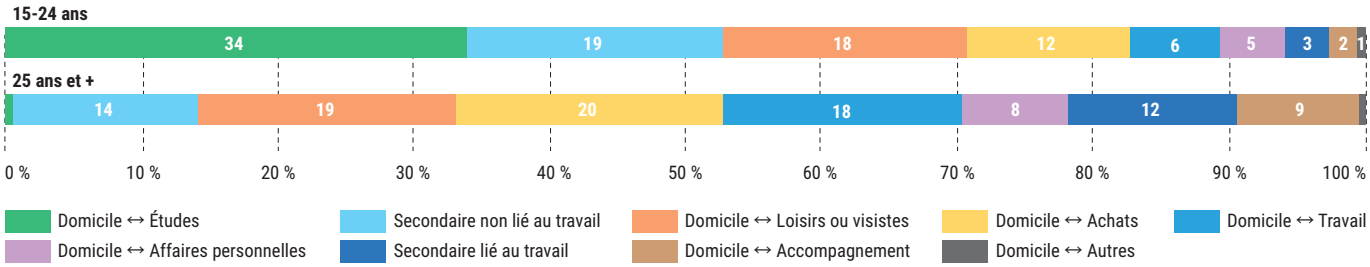

Source : Enquête Globale Transport (DRIEA,STIF), 2010

UTILISATION FORTE DES TRANSPORTS EN COMMUN CHEZ LES JEUNES, LA VOITURE DÉLAISSÉE

Seul le mode de transport principal lors de chaque déplacement est retenu.

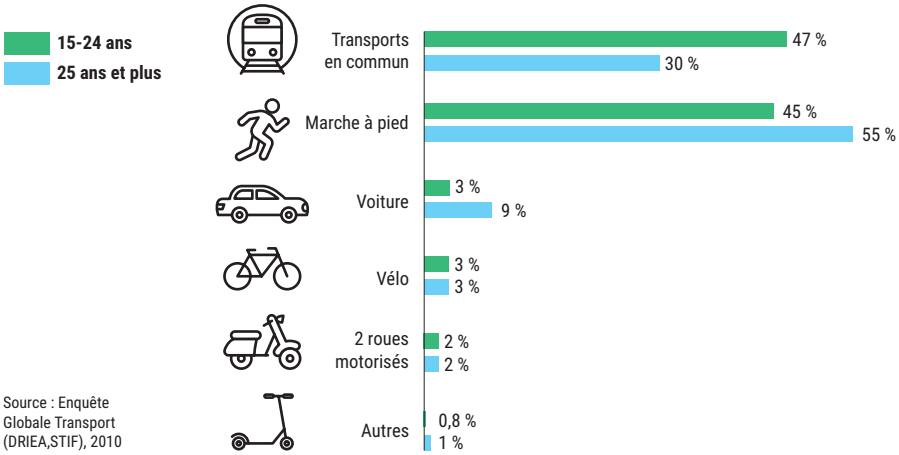

Source : Enquête Globale Transport (DRIEA,STIF), 2010

PART DES 18-25 ANS ET BOURSIER.E.S DANS LES PRISES TOTALES DE VÉLIB'

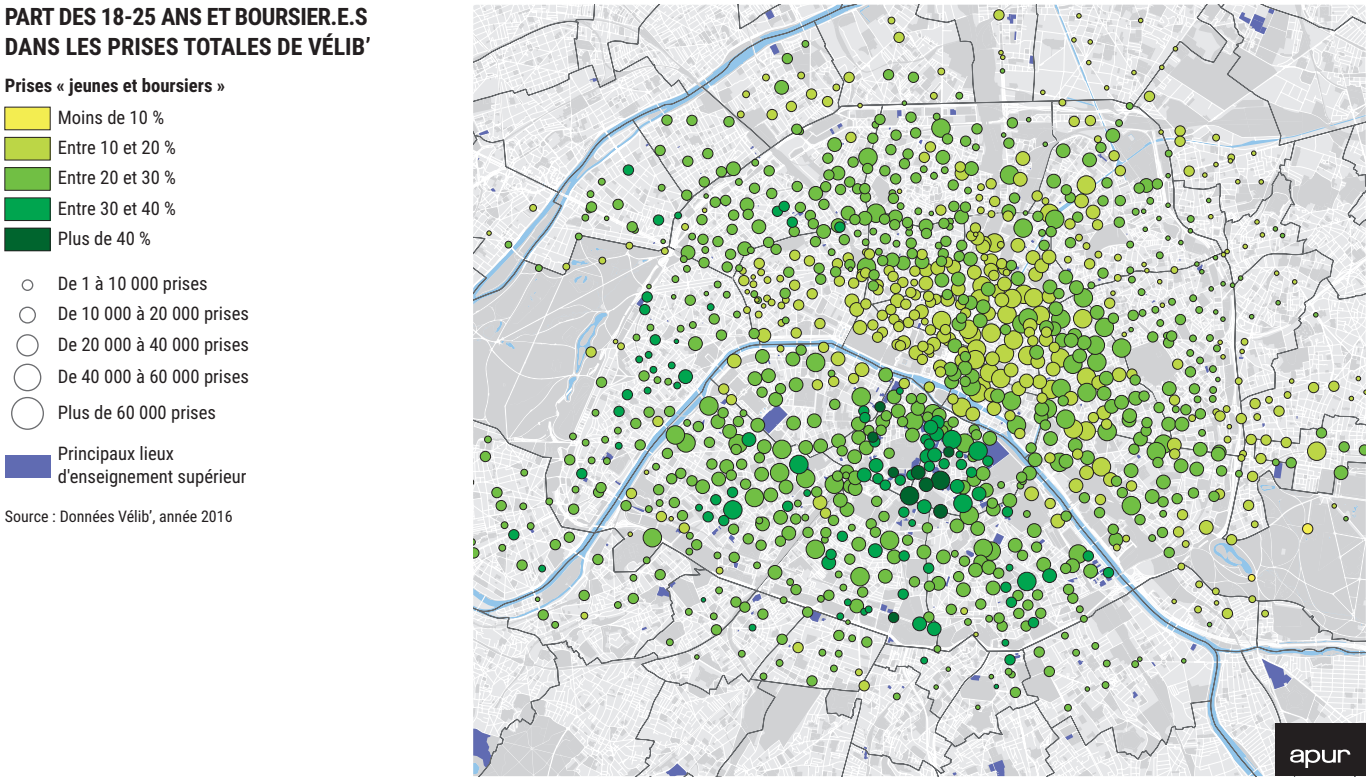

Source : Données Vélib', année 2016

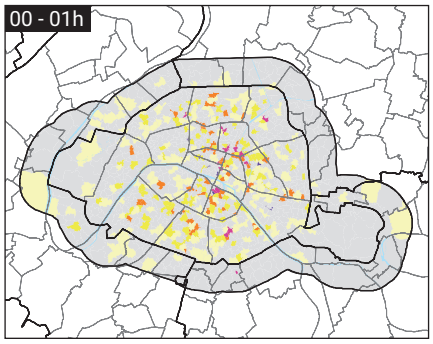
00 - 01h

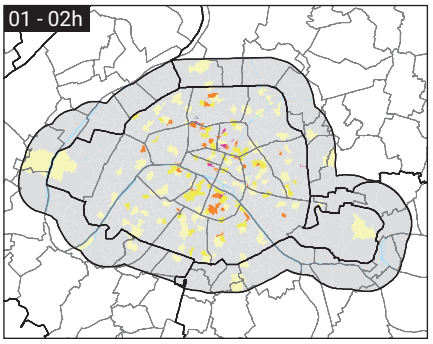
01 - 02h

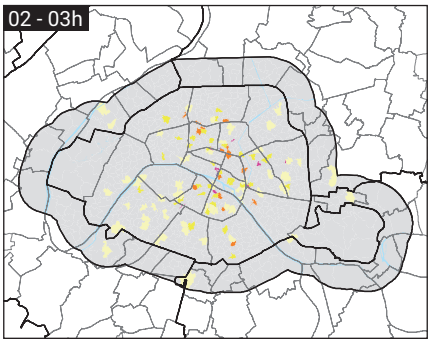
02 - 03h

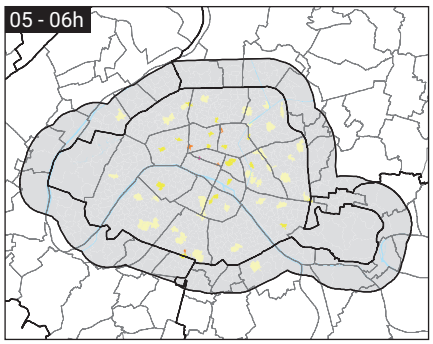
05 - 06h

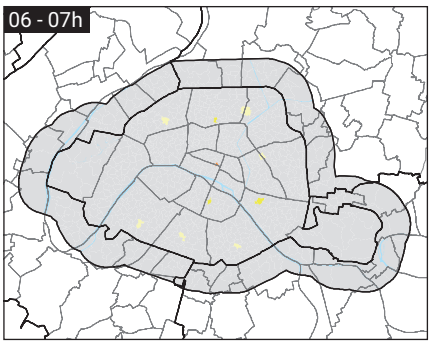
06 - 07h

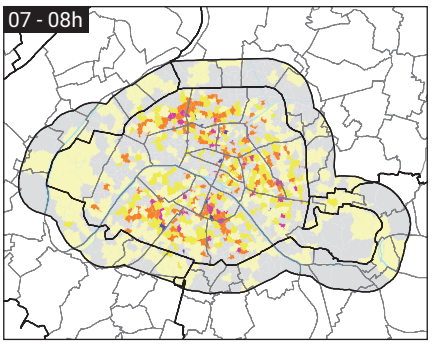
07 - 08h

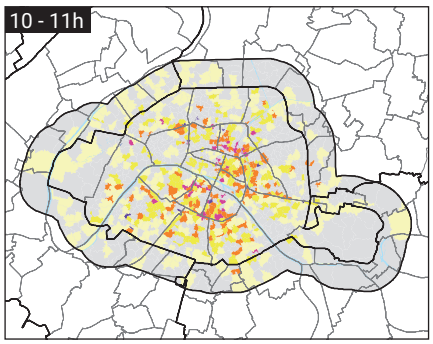
10 - 11h

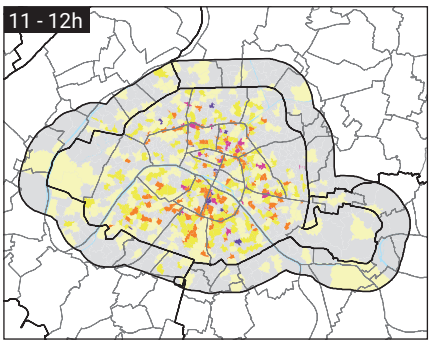
11 - 12h

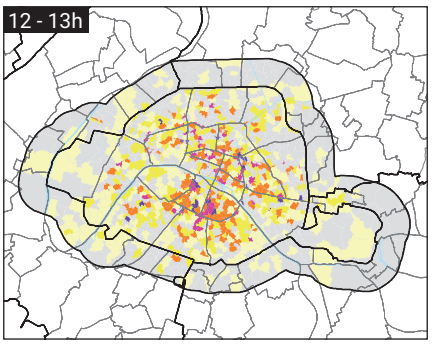
12 - 13h

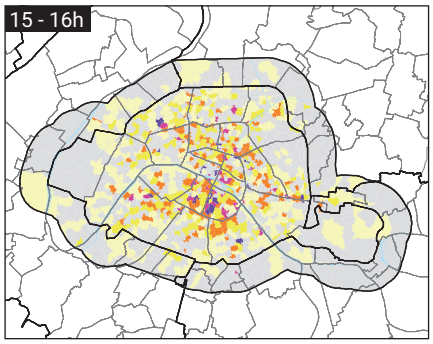
15 - 16h

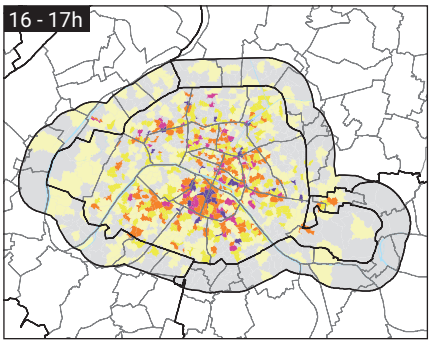
16 - 17h

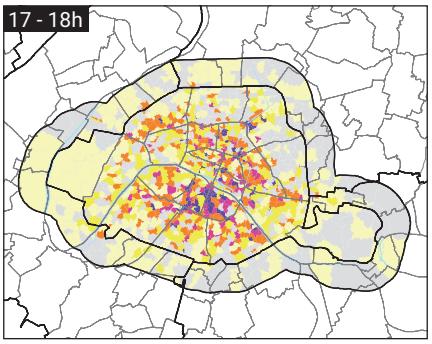
17 - 18h

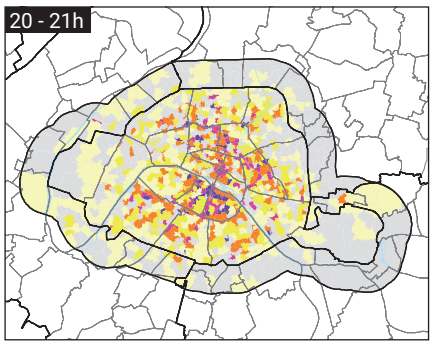
20 - 21h

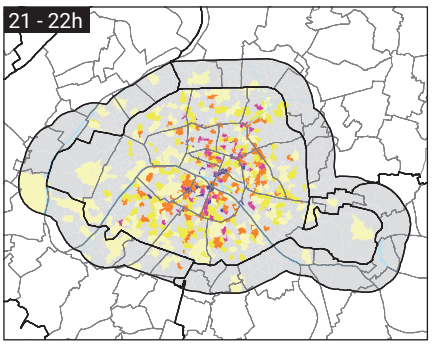
21 - 22h

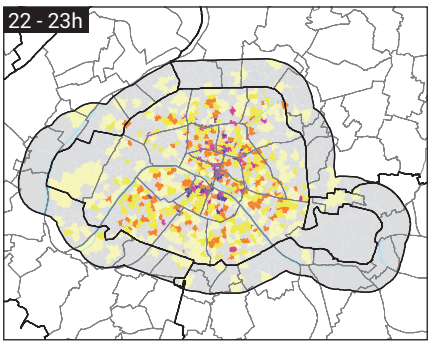
22 - 23h

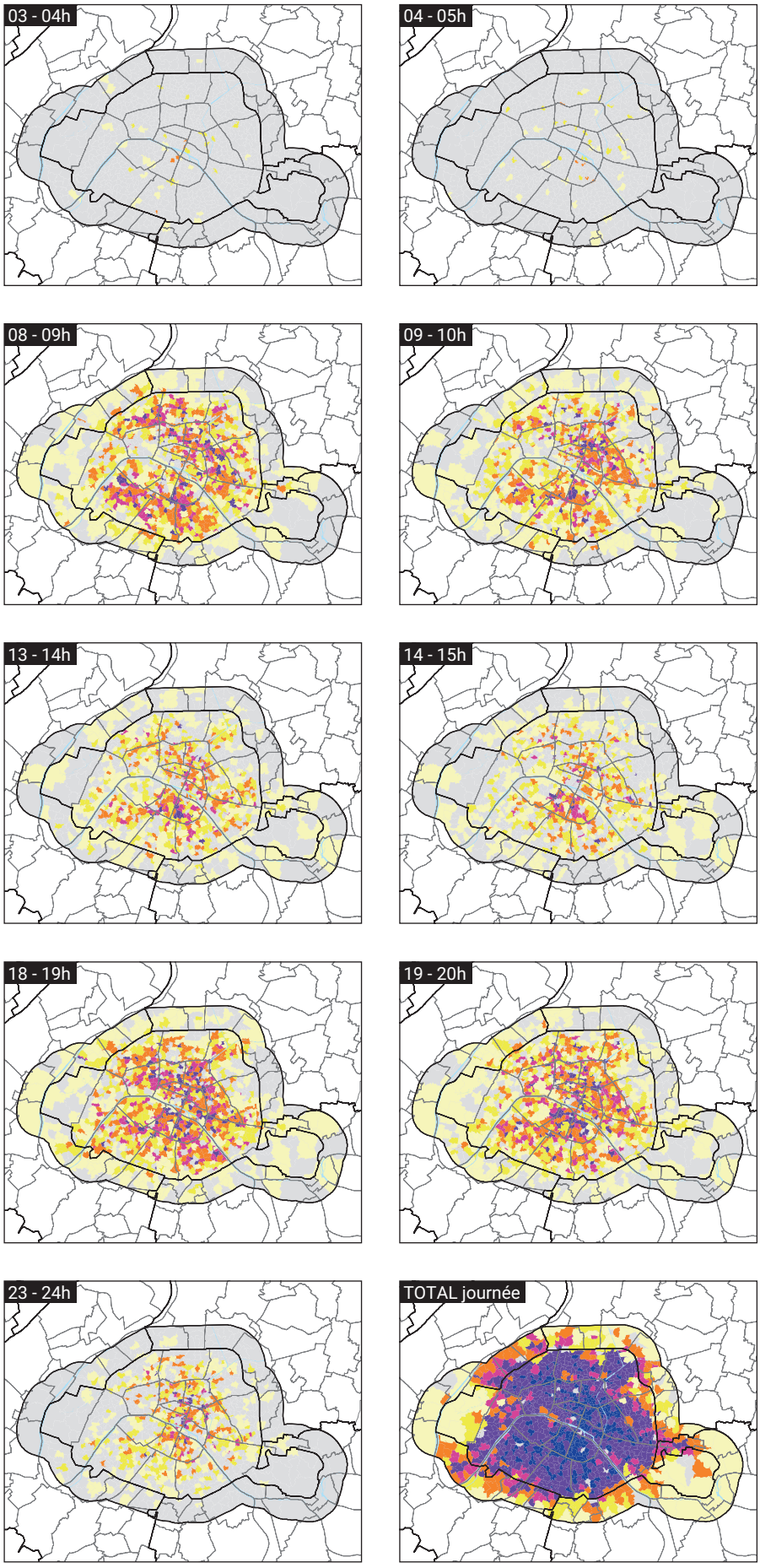

Une forte utilisation du Vélib' le matin et en début de soirée

DENSITÉ DE PRISES DE VÉLIB' UTILISÉS PAR LES BOURSIER.E.S ET LES JEUNES

Nombre de prises/
Surface de la zone d'accès de la station

- Moins de 0,15 retours/ha
- De 0,15 à 0,3
- De 0,3 à 0,6
- De 0,6 à 1
- De 1 à 5
- Plus de 5
- Pas de retour
- Limite 1,5 km de Paris

Sources : Decaux 2017, BDTopo IGN 2016

apur

L'engagement citoyen

Le Service Civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Indemnisé à hauteur de 580 € par mois, il peut être effectué auprès d'associations de collectivités territoriales ou d'établissements publics sur une période de 6 à 12 mois.

En 2017, 5 265 jeunes[9] ont réalisé un Service Civique sur le territoire parisien parmi les 123 000 services civiques réalisés sur l'ensemble du territoire national[10]. Ces nombres sont en constante augmentation depuis la création du Service Civique en 2010. Entre 2016 et 2017, près de 1 000 volontaires supplémentaires ont été décomptés à Paris, soit une hausse de +23 %, similairement au niveau national (+25 %).

Les jeunes en Service Civique à Paris sont un tiers à vivre dans la capitale. Ils sont majoritairement des étudiant.e.s (45 %) ainsi que des jeunes diplômés du supérieur (38 %). Cette situation diffère du profil des volontaires au Service Civique au niveau national, majoritairement demandeurs d'emploi (45 % contre 26 % dans la capitale), plus rarement étudiant.e.s (30 %) et moins diplômé.e.s du supérieur (20 %). À Paris, les jeunes qui effectuent un Service Civique ont en moyenne 22 ans (contre 21 ans à l'échelle nationale). Enfin, les femmes sont plus nombreuses à effectuer un Service Civique dans la capitale (62 %) en comparaison avec la donnée nationale (59 %).

Rapportés à la population âgée de 16 à 25 ans, les volontaires représentent 1,6 % des jeunes Parisien.ne.s. Ce taux est similaire sur l'ensemble du pays (1,6 %). À Paris, les missions proposées par les organismes d'accueil sont majoritairement centrées sur le thème de la solidarité, comme au niveau national (27 % également). Viennent ensuite les missions liées à la culture et aux loisirs (22 %), plus représentées qu'au niveau national (13 %).

Des missions de Service Civique sont proposées par la Mairie de Paris. En 2017-2018[11], 377 services civiques ont été accueillis au sein des services de la Ville de Paris. Le profil de ces jeunes est similaire à celui de l'ensemble des jeunes ayant réalisé leur service civique à Paris durant l'année 2017 : plus d'un tiers résident à Paris (37 %), leur âge est de 21 ans en moyenne et les femmes sont surreprésentées (64 %).

9 – Rapport territorial : bilan 2017, Paris, Agence du service civique.
10 – Rapport d'activité 2017, Agence du service civique.
11 – Les données pour les services civiques municipaux sont disponibles par année scolaire/universitaire.

UNE HAUSSE DE PRÈS DE 1 000 VOLONTAIRES ENTRE 2016 ET 2017

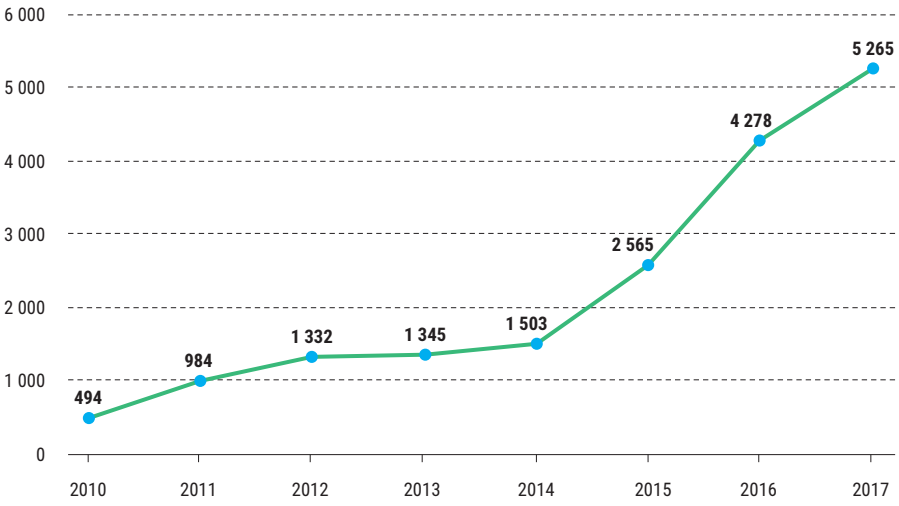

Source : Service civique, 2017

SOLIDARITÉ, CULTURE ET LOISIRS, THÈMES DES MISSIONS DU SERVICE CIVIQUE À PARIS

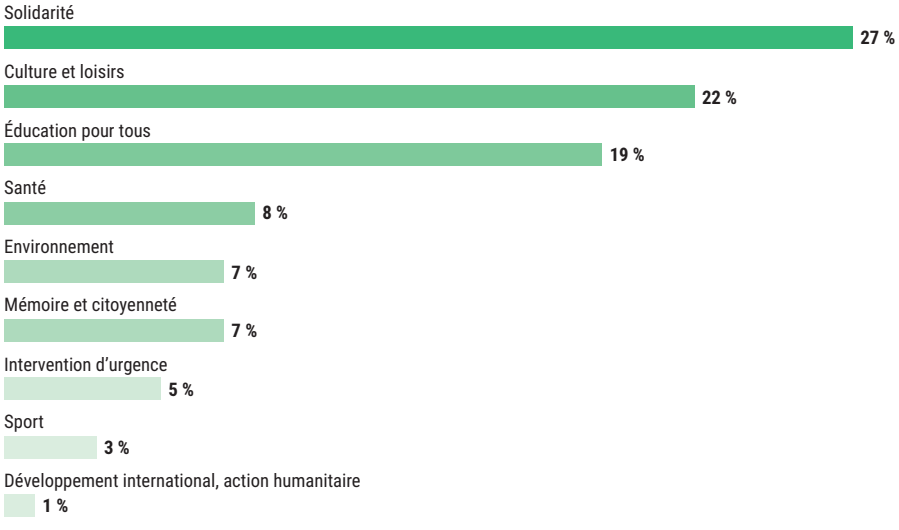

Source : Service civique, 2017

Le budget participatif : 500 projets déposés par les jeunes Parisien.ne.s de moins de 25 ans

En 2017, 6 500 jeunes âgés de 15 à 24 ans ont participé au vote du budget participatif, soit 15 % de l'ensemble des votants. Sur les 5 500 projets présentés au budget participatif, 500 ont été soumis par des 15-24 ans, soit près d'un projet sur dix. Cette mobilisation est inférieure à celle des 25-54 ans, mais bien supérieure à celle des 55 ans et plus.

L'environnement : au centre des préoccupations des jeunes

Le thème principalement abordé par les jeunes dans les projets qu'ils ont soumis concerne le cadre de vie, similairement aux 25 ans ou plus. Mais les 15-24 ans sont aussi très sensibles aux questions environnementales : sur les 500 projets du budget participatif proposés par les 15-24 ans, près de 3 sur 10 concernaient l'environnement. Ce taux est deux fois plus élevé que pour les autres classes d'âges. Le numérique est aussi légèrement plus abordé, aux dépens des transports et du sport.

15 % DES VOTANTS ONT ENTRE 15 ET 24 ANS

Classe d'âge	Nombre de projets présentés	% de projets présentés	Nombre de votants	% de votants
15-24 ans	514	8	6 514	15
25-39 ans	2 354	37	18 572	43
40-54 ans	1 763	28	12 048	28
55-64 ans	699	11	3 549	8
65-74 ans	559	9	2 461	6
75 ans ou plus	118	2	484	1
Vide	237	4	19	0
Ensemble	**6 389**	**100**	**43 647**	**100**

Source : Ville de Paris, DDCT 2017

FORT INTÉRÊT POUR LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX CHEZ LES JEUNES

	Part des projets présentés par les 15-24 ans	Part des projets présentés par les 25 ans et plus
Cadre de vie	29	29
Environnement	27	12
Culture	8	9
Solidarité	7	7
Éducation	7	10
Transport	5	11
Sport	5	8
Sécurité	4	5
Numérique	3	2
Propreté	2	4
Économie	1	2
Santé	1	1
Ensemble	**100**	**100**

Source : Ville de Paris, DDCT 2017

Les jeunes des quartiers de la politique de la ville

En 2014, 53 650 jeunes âgés de 16 à 25 ans résident dans un quartier relevant de la politique de la ville (QPV), soit 14 % de la population de ces quartiers et 17 % de l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s. La moitié de ces jeunes vit dans un quartier prioritaire et l'autre moitié dans un quartier de veille active. À l'image de la tendance récente, le nombre de jeunes a diminué depuis 2009 mais légèrement plus rapidement que sur l'ensemble du territoire parisien (-0,4 % par an contre -0,2 %).

Alors que les jeunes femmes sont plus nombreuses à Paris, dans les QPV on compte autant d'hommes que de femmes. La part de jeunes immigré.e.s est légèrement plus importante dans ces quartiers : 16 % contre 14 % à Paris.

Les jeunes résidents des quartiers de la politique de la ville sont moins diplômés (24 % n'ont pas de diplôme contre 14 % de l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s), une proportion qui baisse plus rapidement dans les quartiers qu'à Paris dans son ensemble depuis 2009 (-6 points contre -3 points). Bien que moins élevée que la moyenne parisienne, la proportion de jeunes diplômés d'études supérieures dans les QPV augmente de +4 points depuis 2009.

Ces jeunes sont plus souvent confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle et sociale que l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s : ils-elles sont davantage touché.e.s par le chômage (28 % sont au chômage contre 19 % des jeunes à Paris). Les jeunes ni en étude ni en emploi, ni en formation (NEET) représentent 15 % des 16 à 25 ans dans les QPV contre 9 % sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la décohabitation est en moyenne plus tardive (22 ans) et est conditionnée par l'entrée dans la vie active alors qu'à Paris dans son ensemble, la décohabitation précède de peu ou accompagne le premier emploi.

Ces quartiers comptent un nombre important d'équipements publics qui s'adressent aux jeunes. La grande majorité des Espaces Paris Jeunes sont implantés dans ces quartiers ou à proximité.

L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE PRÉCÈDE LA DÉCOHABITATION POUR CES JEUNES

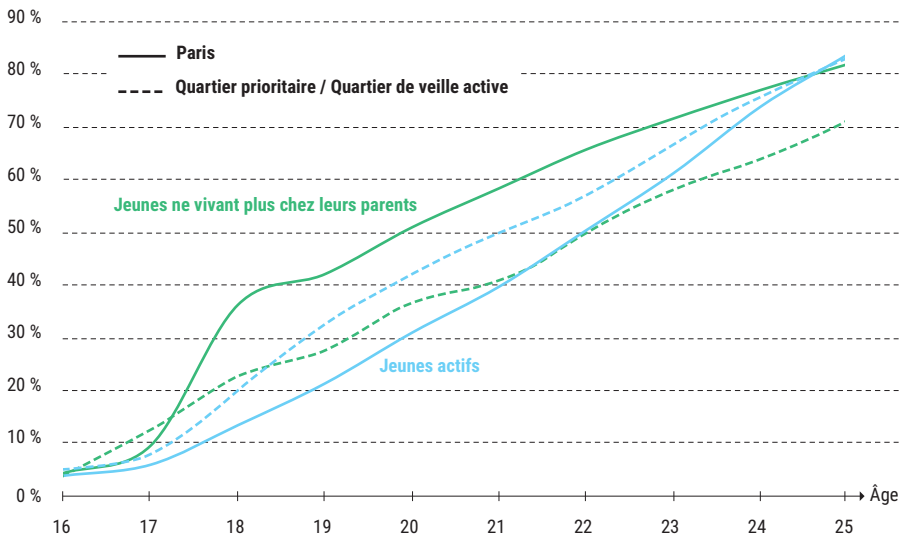

Source : Insee, recensement de la population 2014

51 %

des jeunes de 18 à 25 ans sont inscrits sur les listes électorales parisiennes

Un.e jeune Parisien.ne sur deux est inscrit.e sur les listes électorales

En 2017, 145 900 jeunes de 18-25 ans sont inscrits sur les listes électorales parisiennes. En comparaison avec le nombre de résidents du même âge dans la capitale, cela représente un taux d'inscription de 51 %. Ce taux est bien inférieur à celui des 26 ans ou plus (76 %). La proportion importante d'étudiant.e.s venant de province qui réside à Paris explique en partie ce faible taux d'inscrits chez les jeunes. Ceux-ci viennent à Paris pour étudier mais continuent de garder des attaches avec le logement familial, et restent souvent inscrits sur la liste électorale du domicile parental. Le faible taux d'inscrits dans les arrondissements étudiants (Quartier Latin) confirme cette hypothèse.

UN TAUX D'INSCRIT DANS LES BUREAUX DE VOTE PLUS ÉLEVÉ DANS LES ARRONDISSEMENTS FAMILIAUX

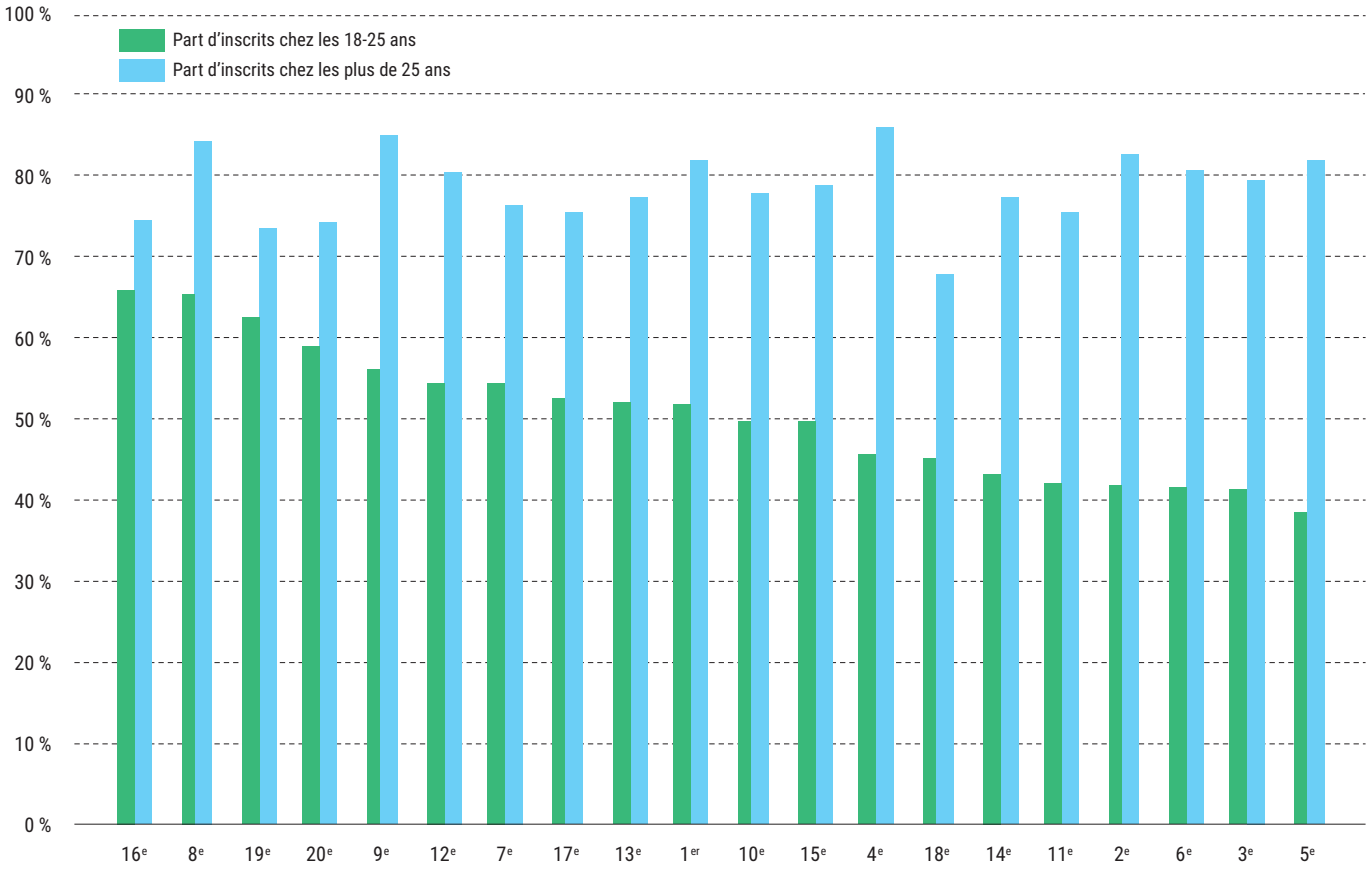

Source : Ville de Paris, DDTC, 2017

Les loisirs

Dans les grandes enquêtes statistiques sur la population, peu de données se réfèrent aux pratiques culturelles ou aux loisirs des jeunes Parisien.ne.s. Ce chapitre ne se veut donc pas exhaustif sur les pratiques des jeunes et constitue un thème à approfondir dans de futurs travaux.

Dans une enquête menée par l'Ipsos en septembre 2017 sur le rapport à la ville, les habitudes et les opinions des Parisien.ne.s, à la question « Quelles sont les 3 choses qui vous satisfont le plus à Paris ? » les Parisien.ne.s de moins de 35 ans placent la diversité des activités et le dynamisme culturel aux deux premières positions, contre la beauté de la ville et les moyens de transports pour les autres classes d'âges.

Paris bénéficie d'une grande richesse et diversité de lieux culturels, répartis sur l'ensemble de son territoire avec une forte concentration dans les arrondissements centraux. En 2017, 120 musées,

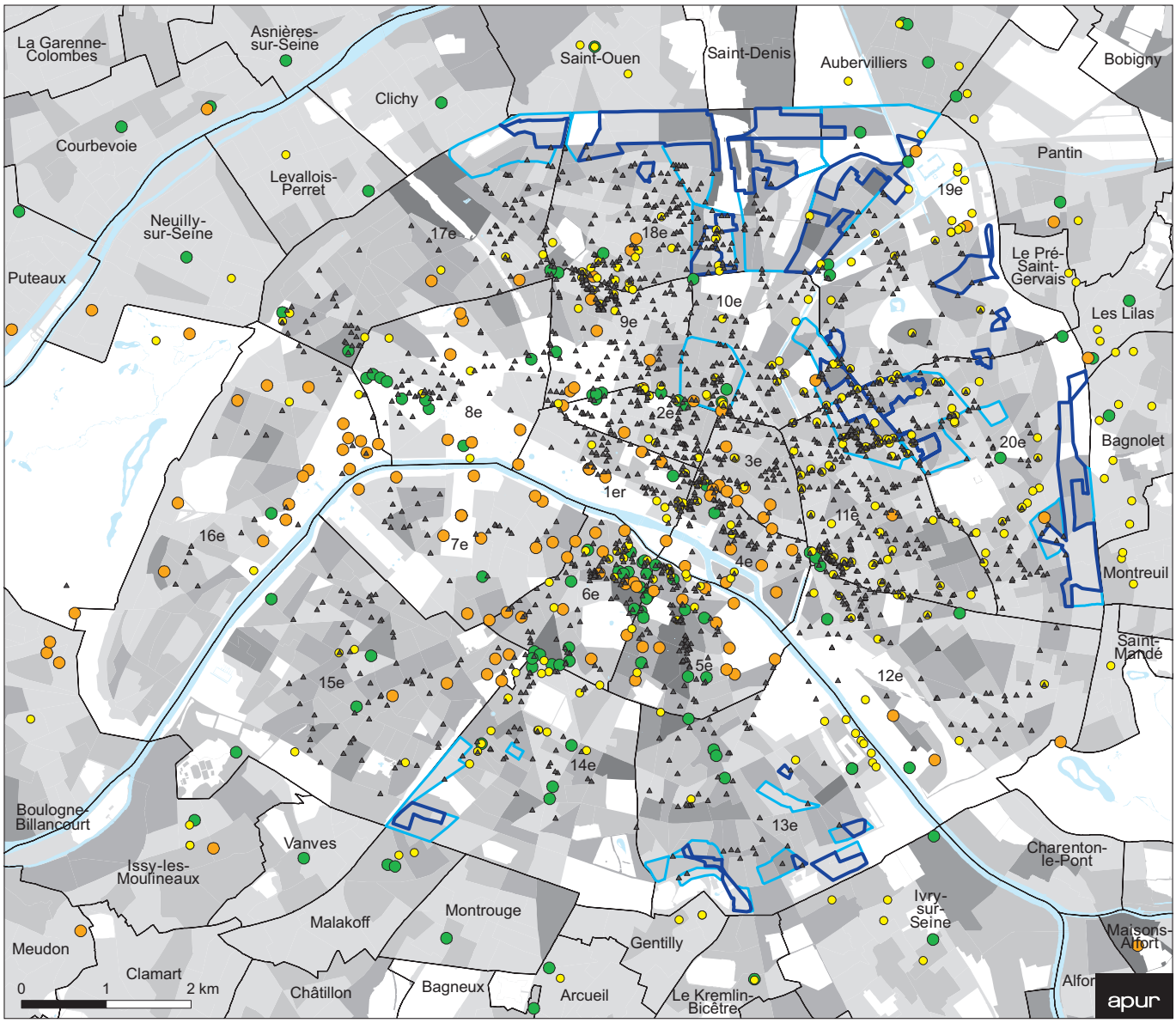

LES LOISIRS ET PRATIQUES LIBRES

Espace vert
Espace vert ouvert 24h/24
Équipement sportif en libre accès
Occupation temporaire

Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans à l'hectare

plus de 100
de 80 à 100
de 60 à 80
de 40 à 60
moins de 40

Les emprises des principaux équipements, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en blanc.

Quartier Prioritaire
Quartier de Veille Active

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014, Apur - 2016, DEVE (Ville deParis), Apur - Juillet 2018

88 cinémas, 33 salles de concerts, 42 salles de spectacles et 155 théâtres ont été répertoriés dans la capitale.

Bien que n'étant pas exclusivement réservés à la jeunesse, d'autres espaces parisiens de pratique libre sont appréciés des jeunes Parisien.ne.s. C'est le cas notamment des équipements sportifs en libre accès. Moins contraignants que les salles de sport, ils permettent une pratique sportive plus flexible, gratuite et de proximité. La géographie des équipements sportifs[12] montre une présence diffuse dans les arrondissements périphériques, notamment dans les 11e, 12e, 13e, 14e, 19e et 20e arrondissements. La concentration d'équipements est aussi plus forte aux abords des Bois de Boulogne et de Vincennes ainsi que le long des berges de Seine et des canaux.

12 – Il s'agit des équipements sportifs existant en 2016, d'autres équipements ont été créés depuis mais ne sont pas représentés sur la carte.

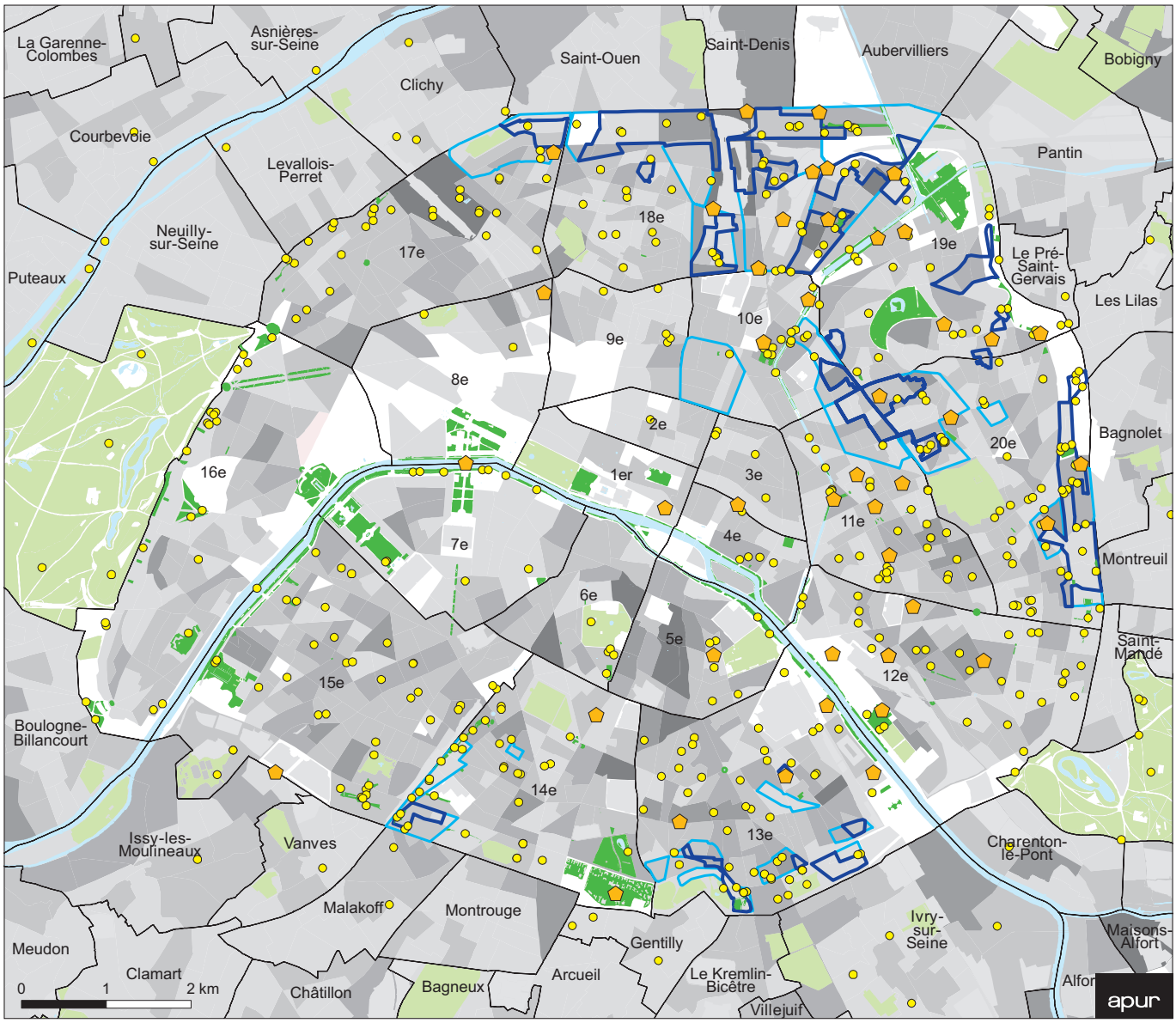

Les espaces verts tels que les squares, les jardins, les parcs et les bois sont aussi des lieux prisés par la jeunesse. Leur accessibilité et leurs aménagements en font des lieux de convivialité, de loisirs et de détente. Une partie de ces espaces verts sont ouverts 24h/24, soit tout au long de l'année soit pendant la période estivale, permettant ainsi un usage nocturne de ces lieux.

Depuis quelques années, de nouvelles formes d'occupation temporaire de lieux ouverts ou de bâtiments vides ont vu le jour, à l'image des Grands Voisins dans le 14e. Ces occupations temporaires sont ouvertes au public et proposent une diversité d'activités qui contribuent à la préfiguration de nouveaux usages. Appréciés des jeunes, ces lieux festifs sont aussi des occasions d'échanges et de partage d'expériences. Bien que la majorité des activités soit liée au domaine artistique, culturel et créatif, les activités économiques, artisanales et de commerce y sont aussi parfois présentes. Le caractère temporaire de ces lieux rend difficile le travail de recensement et de cartographie, mais l'inventaire mis à jour en juillet 2018[13] montre une concentration dans les arrondissements du Nord-Est Parisien.

13 – *La ville autrement — Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques*, Apur, juillet 2017
Pour en savoir plus :
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ville-autrement-initiatives-citoyennes-urbanisme-tempo

© Apur – Hannahh Darabi

RÉFÉRENCES

LAFITTE C., MOREAU E., « *Avoir 17 ans à Paris — Une exploitation des résultats de l'enquête Escapad Paris 2010* », Apur, juin 2013

MOLINIER M., RENOUVEL S., « *La mobilité des étudiants à vélo à Paris et dans la Métropole du Grand Paris : Premiers éléments* », Apur, août 2016

MOREAU E., VIROT P., « *Les 16-25 ans à Paris — Portrait social et démographique* », Apur, mars 2015

PAIROT C., « *La ville autrement — Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques* », Apur, juillet 2017

RENOUVEL S., PROST H., « *La mobilité des étudiants à vélo à Paris et dans la Métropole du Grand Paris* », Apur, janvier 2018

RIBEIRO M., « *Les jeunes de la Mission Locale de Paris – Portrait des jeunes suivis en 2016* », Apur, avril 2017

VIROT P., « *Les 16-25 ans à Paris — Portrait social et démographique* », Apur, juin 2012

Les 16-25 ans à Paris

PORTRAIT SOCIAL ET DÉMOGRAPHIQUE

Réalisée à la demande de la Ville de Paris avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, cette étude esquisse un portrait social et démographique des 16 à 25 ans. À Paris, elle souligne l'hétérogénéité d'une population dont une grande partie réussit à intégrer des parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation tandis que d'autres jeunes, moins armés ou favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver exposés à la précarité.

En 2014, 323 700 jeunes de 16 à 25 ans résident à Paris dont près des deux tiers sont nés en province ou à l'étranger. À ces jeunes résidents s'ajoutent des flux quotidiens de 184 800 jeunes se rendant à Paris pour leurs études, 80 600 jeunes venant y travailler et 60 500 jeunes arrivant pour d'autres raisons (loisirs notamment). Au total, près de 600 000 jeunes sont présents quotidiennement à Paris.

La majorité des jeunes âgés de 16 à 25 ans poursuivent encore des études (70 %). Ils sont 21 % à exercer une activité professionnelle et 9 % connaissent des difficultés d'insertion et ne sont ni en emploi ni en étude.

Près de 6 jeunes Parisien.ne.s sur 10 vivent de manière autonome, dans leur propre logement. Si la décohabitation est souvent automatique pour les jeunes qui s'installent à Paris afin de poursuivre leurs études ou pour un emploi, elle est de plus en plus tardive pour les jeunes nés à Paris. En 2014, 45 % des jeunes âgés de 25 ans et nés à Paris vivent encore chez leurs parents, contre 32 % en 1999.

En 2017, 6 500 jeunes de 15 à 24 ans ont voté au budget participatif de Paris, soit 15 % de l'ensemble des votants. Parmi les 5 500 projets présentés, plus de 500 ont été soumis par des jeunes, soit près d'un projet sur dix. Si la majorité des projets concerne le cadre de vie, les jeunes sont aussi plus sensibles aux questions environnementales, ils ont présenté deux fois plus de projets sur cette thématique que les autres classes d'âges.

Ce document vient actualiser et approfondir un portrait sociodémographique établi pour la première fois en 2012 puis actualisé en 2015.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :